



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## Comité permanent des langues officielles

---

LANG • NUMÉRO 035 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 3 avril 2012**

**Président**

**L'honorable Michael Chong**



## Comité permanent des langues officielles

Le mardi 3 avril 2012

•(0845)

[Français]

**Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)):** Bienvenue au Comité permanent des langues officielles. Aujourd'hui, en ce mardi 3 avril 2012, nous tenons notre 35<sup>e</sup> séance. Nous sommes ici conformément à l'article 108 du Règlement en ce qui a trait à une étude portant sur l'Évaluation de la Feuille de route: amélioration des programmes et de la prestation des services.

Aujourd'hui, trois groupes vont témoigner devant nous.

[Traduction]

Nous avons M. Childs et M. Rodgers du English Language Arts Network Quebec. Nous avons M. D'Aoust, M. Chiasson et M. Birnbaum de l'Association des commissions scolaires du Québec. Enfin, nous avons M. Cutting et Mme Marini de la Townshippers' Association. Bienvenue à vous tous.

Nous allons commencer par l'exposé du English Language Arts Network Quebec.

**M. Charles Childs (président, English Language Arts Network Quebec):** Bonjour.

Je m'appelle Charles — même si tout le monde m'appelle Chuck — Childs, et je suis le président du English Language Arts Network.

Je suis ici avec Guy Rodgers, directeur général de l'ELAN.

Nous voulons remercier le Comité permanent des langues officielles de tenir ces audiences et de nous avoir invités à faire un exposé.

Les arts et la culture sont des éléments cruciaux de la vitalité d'une collectivité. L'importance des arts et de la culture pour les collectivités de langue minoritaire a été bien établie, au cours des dernières années, dans un certain nombre de rapports importants: le rapport de Bernard Lord de 2008 intitulé *Rapport sur les consultations du gouvernement du Canada sur la dualité linguistique et les langues officielles*; le rapport de 2008 du Bureau du commissaire aux langues officielles intitulé *Soutien des institutions fédérales aux arts et à la culture dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire*; et le rapport de 2011 du Comité sénatorial permanent des langues officielles intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : du mythe à la réalité*.

La situation actuelle: vers le milieu des années 1980, une communauté artistique qui avait jadis produit des artistes reconnus mondialement comme Oscar Peterson, Mordecai Richler, Christopher Plummer, William Shatner et Leonard Cohen a été grandement diminuée et la scène théâtrale était quasiment morte.

Guy Rodgers et moi sommes activement impliqués dans notre collectivité depuis plus de 30 ans et nous avons été témoins d'une

incroyable transformation au cours des dernières années. À l'aube du nouveau millénaire, une collectivité artistique a commencé à refaire surface grâce à l'aide d'institutions culturelles récemment créées, telles la Quebec Writers Federation et la Quebec Drama Federation.

Un gros coup de pouce à la communauté linguistique minoritaire du Québec a été apporté par le PICLO, un programme de fonds de contrepartie entre le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des arts du Canada. Le PICLO a directement contribué au travail d'artistes, mais chose toute aussi importante, il a réuni un certain nombre de dirigeants communautaires pendant plusieurs années au sein d'un comité de surveillance du PICLO, qui a constitué le noyau de l'ELAN.

L'English Language Arts Network a été créé en 2005, à la suite du Sommet des arts du Québec, qui a réuni 200 artistes chevronnés et partenaires pour examiner la situation des artistes de langue anglaise au Québec. La création d'ELAN qui a servi de carrefour et de réseau a donné à la communauté anglophone du Québec un noyau de capacité qui n'avait jamais existé auparavant.

Parmi les autres éléments structurants importants, citons la création du Fonds de développement culturel qui fait partie de la feuille de route actuelle. La communauté anglophone du Québec n'avait pas eu la capacité de participer à des discussions préliminaires avec Patrimoine canadien et la FCCF concernant la création d'un fonds culturel. Pour veiller à ce que les collectivités anglophones du Québec dans toutes les régions reçoivent une attention égale, un soutien équitable, le Réseau des groupes communautaires du Québec a embauché un expert-conseil pour travailler avec l'ELAN et le Réseau du patrimoine anglophone du Québec. Le groupe de travail a élaboré un cadre général qui énonçait le contexte et les défis d'expression culturelle pour la collectivité anglophone du Québec, ainsi que des stratégies clés et les résultats escomptés.

**M. Guy Rodgers (directeur général, English Language Arts Network Quebec):** Merci, Chuck.

Le cadre de politique a établi des priorités clés pour le Fonds de développement culturel. Il y en avait trois.

La première concernait la visibilité. Les artistes anglophones au Québec recherchent une plus grande visibilité, bien entendu, au sein des collectivités anglophones. En raison de l'énorme croissance qu'ils ont connue récemment, ils ont beaucoup de travail à faire. Nous essayons également d'établir des liens avec la majorité francophone et il y a du bon travail qui se fait à ce chapitre. Bien entendu, au sein de la collectivité francophone, jusqu'à récemment, les artistes anglophones étaient perçus comme venant de Toronto et de plus loin, dans l'Ouest. Petit à petit, on commence à se faire à l'idée, grâce à Arcade Fire notamment, qu'il existe des artistes anglophones au Québec. Nous essayons également d'établir des liens avec le reste du Canada anglophone... pour montrer qu'il existe encore une communauté artistique anglophone au sein du Québec et il s'agit là d'une révélation pour bien des gens.

Toujours au chapitre de la visibilité, il faut que les artistes présentent un visage moderne pour la communauté anglophone. Pas besoin de vous rappeler les stéréotypes négatifs qui affligent la communauté anglophone depuis plusieurs générations. Il est temps de s'en défaire, maintenant que 80 p. 100 de notre collectivité est bilingue. Cette proportion est encore plus élevée chez les jeunes.

Au cours des quatre dernières années, bien des projets individuels soutenus par le Fonds de développement culturel ont abordé les défis de la visibilité pour les arts et la culture dans les collectivités anglophones. Celui qui était le plus étendu était celui de l'ELAN intitulé *Recognizing Artists: Enfin Visibles!* que l'on a appelé RAEV. Près de 2 000 noms d'artistes ont été soumis pour ce projet, des artistes qui étaient jugés suffisamment importants par leurs pairs pour recevoir une plus grande reconnaissance. Nous en avons choisi 150 parmi toutes les disciplines et les régions, afin de présenter un portrait de famille de la situation artistique actuelle au Québec. Nous avons créé 25 petites vidéos qui expliquent pourquoi ces artistes habitent au Québec, comment ils en bénéficient, le degré de bilinguisme, leur intégration au sein de la communauté au sens large — dans le but encore une fois de briser les stéréotypes. Nous avons créé de petites vignettes sur chaque discipline — les lettres, le théâtre, le cinéma, etc. — pour expliquer qu'il y avait eu un âge d'or, puis un effondrement, et enfin une remontée constante depuis. Les responsables des Éditions Guernica ont trouvé l'histoire tellement intéressante qu'ils l'ont publiée sous forme de livre, l'an passé. Si quelqu'un en veut des exemplaires, je me ferai un plaisir de prendre les commandes.

La visibilité, donc, est un processus sur lequel nous travaillons, avec d'assez bons résultats, surtout depuis deux ou trois ans.

L'autre gros enjeu est celui de l'accès. Il s'agit de l'accès des artistes aux publics, mais surtout, ou en tout cas de manière tout aussi importante, de l'accès de la communauté anglophone aux arts d'interprétation et à la culture. Cela est particulièrement important quand on s'éloigne de Montréal. Les cantons ont une scène artistique locale assez vivante et dynamique, mais au fur et à mesure que l'on s'éloigne, on a de plus en plus besoin d'artistes.

Jusqu'ici, le projet le plus influent en matière d'accès a été celui de l'ELAN qui consiste à amener les arts et la culture communautaire sur les routes, à tisser un réseau entre les artistes et les régions, à envoyer des artistes en région, à faire des échanges d'artistes entre les régions et à développer les arts et la culture à l'échelle locale — des troupes de théâtre, des chorales, des clubs de lecture — pour vraiment mobiliser les gens qui s'intéressent aux arts et à la culture.

Le troisième volet de ce plan pour notre stratégie et le Fonds de développement culturel concernait l'économie créative. Nous sommes tout juste en train d'apporter la touche finale à un projet

de recherche qui a été financé par Industrie Canada par le biais du programme de recherche de langue anglaise au Québec, à l'Université Concordia, et nous espérons que cela va nous donner des lignes directrices très claires quant au développement de notre collectivité au cours des cinq à dix prochaines années.

Pour ce qui est du soutien et des services, étant donné que l'ELAN est relativement nouveau sur la scène, nous avons travaillé en très étroite collaboration avec nos collègues francophones pour voir comment la Loi sur les langues officielles et le soutien les a aidés. Il existe, par exemple, un groupe de soutien du CRTC et nous assistons à ces réunions deux fois par an pour connaître les enjeux en matière de radiodiffusion. La communauté anglophone ayant manqué de ressources, d'expertise et de capacité, nous avons négligé tout le dossier des communications et de la radiodiffusion, ce qui explique qu'il n'y ait quasiment aucune représentation de la communauté anglophone au Québec. Nous travaillons pour y remédier, mais il s'agit d'un gros dossier et les progrès sont relativement lents. Nous travaillons également avec le Conseil des arts du Canada. La FCCF rencontre le Conseil des arts du Canada une fois par an pour examiner tous les dossiers des arts et de la culture, et nous avons également commencé à faire la même chose avec le Conseil des arts, ce qui est extrêmement utile.

L'année dernière, le ministère du Patrimoine canadien a mis sur pied un groupe de travail avec tous les partenaires fédéraux évoluant dans les arts et la culture, ce qui est extrêmement utile. La deuxième réunion qui a eu lieu il y a quelques mois nous a amené de nouveaux partenaires qui ne sont pas directement reliés aux arts et à la culture, comme Industrie Canada et DEC, ce qui a mené à ce projet de recherche sur l'économie créative. Ce soutien nous a été extrêmement utile.

● (0850)

L'ELAN joue un rôle national, et le réseau consulte ses partenaires et organismes fédéraux relativement aux politiques et aux programmes pour la collectivité anglophone, afin de servir toutes les régions du Québec et de collaborer avec d'autres secteurs, comme ceux de l'éducation, de l'employabilité et de la santé. Toutefois, l'ELAN ne reçoit toujours pas de financement à partir d'enveloppes nationales pour le travail qu'il fait à l'échelle nationale. C'est une question d'admissibilité relativement aux enveloppes régionales par rapport aux enveloppes nationales. Traditionnellement, il fallait être présent dans trois provinces pour être admissible aux enveloppes nationales. Lorsqu'il n'y a qu'une province où se trouve une collectivité anglophone minoritaire, c'est difficile d'être admissible pour certains de ces programmes nationaux. Des groupes comme le QCGN et l'ELAN, qui effectuent beaucoup de travail à ce qui est, en fait, un niveau national, doivent d'une façon ou d'une autre avoir accès à ces enveloppes nationales.

● (0855)

**M. Charles Childs:** Comme pour la plupart des choses au Québec, les dynamiques ayant trait aux langues sont complexes. Selon le plus récent sondage, il y a 8 500 anglophones qui travaillent dans le domaine des arts et de la culture au Québec. Le pourcentage d'artistes parmi la communauté anglophone du Québec, c'est-à-dire près de 1 p. 100, est considérablement plus élevé que la moyenne nationale qui se situe à 0,65 p. 100. C'est une bonne nouvelle. Au cours des 25 dernières années, un processus de renouveau de grande ampleur a eu lieu. Malheureusement, l'accroissement de la vitalité de la collectivité anglophone est invariablement perçu par certaines personnes au Québec comme étant une menace à la langue française et à la culture francophone.

Le véritable poids lourd international constitué par le monde des affaires anglophone, la politique et le divertissement hollywoodien doit être distingué du travail fait par des artistes locaux. L'ELAN a travaillé très fort pour établir des liens entre la visibilité des artistes de langue anglophone et les avantages pour la collectivité dans son ensemble. En mars 2011, lorsque Arcade Fire a remporté un Grammy et a dit « Merci, Montréal! », tout le monde l'a remarqué et a voulu en partager la gloire. L'Assemblée nationale du Québec a adopté une motion à l'unanimité reconnaissant la contribution des artistes, francophones et anglophones, dans la promotion de la culture québécoise.

Lors de la récente conférence d'établissement des priorités du QCGN, le principal article qui a fait les manchettes dans la *Montreal Gazette* avait pour titre « Les artistes anglophones permettent d'établir un pont entre les dualités linguistiques. » Le rapport faisait état de nombreuses réussites dans le domaine des arts et de la culture, mais il signalait également que les médias francophones au cours des derniers mois étaient remplis d'articles sur la préoccupante résurgence de la langue anglaise au Québec. L'article de ce mois-ci dans *L'actualité* comprend la déclaration la plus alarmiste à ce jour. Cela rappelle que peu importe le niveau de bilinguisme adopté par les anglophones, quelqu'un se demandera toujours si nous jouons un rôle positif dans la société québécoise.

Du point de vue politique et des programmes, il n'y a qu'une langue officielle au Québec, et ce n'est pas l'anglais. Ce fait complique nos relations avec le gouvernement du Québec et les entreprises québécoises et présente de nombreux défis pour les artistes de langue anglaise.

Quel est l'avenir des arts et de la culture anglophone au Québec? La situation linguistique complexe au Québec fait en sorte que l'appui du gouvernement québécois est imprévisible et peu fiable, du moins pour l'avenir rapproché. Par conséquent, le soutien fédéral est crucial, et le Fonds de développement culturel a été énormément utile. Un investissement considérable et renouvelé dans le Fonds de développement culturel au cours du prochain plan quinquennal aura des répercussions positives incommensurables sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Merci, et nous serons heureux de répondre à vos questions.

**Le président:** Merci, monsieur Childs.

Merci, monsieur Rodgers.

Nous allons maintenant entendre la déclaration préliminaire de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

[Français]

**M. David D'Aoust (président, Association des commissions scolaires anglophones du Québec):** Merci, monsieur le président et membres du Comité permanent des langues officielles.

[Traduction]

L'Association des commissions scolaires anglophones du Québec est heureuse de profiter de cette occasion pour entamer une importante discussion avec vous quant aux contributions, aux préoccupations et aux attentes propres à l'autre communauté de langue officielle en situation minoritaire du Canada, c'est-à-dire la communauté linguistique anglophone au Québec, ou plutôt, si vous préférez, comme l'a présenté il y a deux semaines le QCGN...

[Français]

on est des Québécois d'expression anglaise. C'est nouveau.

[Traduction]

Bien sûr, nous mettrons l'accent sur l'éducation publique. L'ACSAQ est le porte-parole de l'éducation publique anglophone. Nous existons depuis environ 87 ans au Québec — il ne s'agit donc pas d'une institution mise sur pied hier — et nous avons la merveilleuse responsabilité ainsi que la tâche honorable d'éduquer les enfants de nos artistes au Québec.

L'ACSAQ est le porte-parole de l'éducation publique anglophone et représente neuf conseils scolaires anglophones qui comptent quelque 100 000 étudiants, 340 écoles élémentaires et secondaires, ainsi que des écoles de formation professionnelle et des centres pour adultes, sans oublier les centres d'apprentissage communautaires dont nous vous parlerons un peu plus tard.

[Français]

Notre clientèle est approximativement aussi nombreuse que la minorité francophone de huit des dix provinces. Monsieur Bélanger peut me corriger si je fais erreur, j'en suis sûr.

• (0900)

[Traduction]

L'ACSAQ était fière de comparaître devant le Comité sénatorial des langues officielles, lorsqu'il a tenu des audiences au Québec à l'automne 2010, et nous avons été très encouragés par le rapport final du comité intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec: du mythe à la réalité*, qui a été publié en mars dernier.

Le préambule du rapport compte trois messages qui ont été qualifiés de messages clés par le comité lui-même. Voici le deuxième point clé:

Le gouvernement doit reconnaître que les réalités et les défis vécus par la minorité francophone et ceux vécus par la minorité anglophone sont parfois semblables, parfois différents, et qu'ils doivent par conséquent recevoir un traitement qui tient compte des besoins spécifiques de l'une et de l'autre.

Je pense que cela vaut pour nos frères francophones dans les autres provinces, ainsi que pour les anglophones au Québec.

Nos brèves observations sur la contribution, les préoccupations et les attentes liées à l'éducation publique anglophone au Québec font en sorte que le gouvernement fédéral ainsi que les futurs gouvernements du Canada devront tenir compte de cet important deuxième message énoncé par le comité sénatorial permanent. Permettez-nous de parler de quatre contributions clés et d'espérer que pendant notre discussion subséquente, nous aurons suffisamment de temps pour vous présenter une liste plus complète.

D'abord, grâce à l'aide importante de l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes, nos élèves sortent des écoles publiques anglophones avec une capacité accrue de vivre et de travailler en français — dans ma propre famille, je compte trois de ces diplômés qui vivent et travaillent dans la province dans les deux langues. Notre système scolaire est un pionnier à l'échelle mondiale en matière de bilinguisme. Si l'on examine ce qui s'est passé en raison de l'appui financier accordé dans le cadre de cette entente vitale, nous avons réussi à former des élèves qui estiment que ce n'est pas une corvée que de parler français, mais que c'est plutôt un automatisme. Cela fait partie de leur vie quotidienne et de leur culture, comme la poutine fait partie de la vie des jeunes.

Deuxièmement, comme d'autres témoins vous le diront certainement, l'augmentation du nombre de centres d'apprentissage communautaires au sein de nos écoles anglophones permet d'insuffler une nouvelle vie, de la stabilité, de la créativité et la coopération dans les collectivités urbaines, rurales et suburbaines dans l'ensemble du Québec anglophone. Dans certaines communautés rurales, le soutien du gouvernement fédéral pour les centres d'apprentissage communautaires a permis de faire une différence entre compromettre l'avenir d'une communauté en raison de la fermeture d'une école et bâtir de nouvelles coalitions et de nouveaux partenariats pour stimuler ces communautés. Il faut se souvenir que pour certaines communautés, s'il n'y a pas d'école, il n'y a pas de viabilité. Même si le centre ne se trouve pas au milieu de votre petit village, il peut servir pour de nombreux villages.

Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, Michael Chiasson. Mike, soit dit en passant, est le président de la Commission scolaire Western Québec, qui se situe de l'autre côté de la rivière des Outaouais. Elle couvre le territoire allant de l'est de Gatineau jusqu'à la frontière avec l'Ontario. Les castors sont également desservis par cette commission scolaire.

**M. Michael Chiasson (membre du Comité exécutif, Association des commissions scolaires anglophones du Québec):** Oui, c'est vrai.

[Français]

Bonjour, mesdames et messieurs, je suis le fruit du système éducatif, comme ma mère et mes enfants. Nous sommes au Québec et j'y travaille au dans les deux langues officielles. Je fais partie de la communauté.

[Traduction]

L'éducation est de compétence provinciale, et il est important de noter que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a joué un rôle primordial dans cette nouvelle initiative enthousiasmante. La base de l'appui pour l'initiative des centres d'apprentissage communautaires demeure néanmoins le soutien accordé par les programmes de langues officielles fédéraux.

Troisièmement, notre réseau d'écoles publiques anglophones, en raison de l'éloignement, de la faible densité de population et des ressources limitées, est devenu un laboratoire pour l'innovation et l'invention. Les techniques d'apprentissage du XXI<sup>e</sup> siècle pour l'éducation à distance, l'apprentissage électronique, les programmes et les services partagés, ainsi que l'échange avec les commissions scolaires françaises avoisinantes ne constituent que quelques exemples du fait que nos écoles publiques anglophones s'adaptent aux besoins changeants et aux défis à relever.

Nos taux de diplomation à l'école secondaire sont beaucoup plus élevés que la moyenne du Québec. Nos programmes bienveillants et innovateurs visant l'inclusion des élèves ayant des besoins spéciaux sont la marque de commerce de notre système scolaire. Ces programmes sont toutefois également rendus possibles, nous devons vous le signaler, grâce au financement et à la surveillance du gouvernement du Canada.

Quatrièmement, les écoles publiques anglophones contribuent à l'avenir commun de tous les Québécois dans la province de Québec et ne luttent pas contre cet avenir. Même si la tendance demeure dans les communautés de langue majoritaire au Canada — et bien souvent les médias en profitent et la situation est rendue plus grave par certains politiciens — de présenter chaque question linguistique comme étant un jeu de souque à la corde où il y a un gagnant et un perdant, nos écoles anglophones et les collectivités qu'elles servent contribuent de plus en plus à la vie économique et culturelle du

Québec. Qui plus est, elles contribuent en fait à la force et à la pérennité de la langue française au Québec. Il n'est pas nécessaire d'avoir des gagnants ou des perdants à cet égard.

Pour ce qui est de nos préoccupations, l'appui au développement des communautés linguistiques en situation minoritaire et l'intérêt envers leur vitalité n'ont pas toujours figuré en tête de liste des priorités recensées par les Canadiens ou adopter par les gouvernements. Trop souvent, et c'est faux de le croire, les gens pensent que la dualité linguistique constitue un fardeau plutôt qu'une caractéristique fondamentale du Canada. Le Québec anglophone, dans toute sa diversité, compte parmi les communautés les plus bilingues au Canada, et il le devient davantage chaque jour. Il s'agit d'un atout pour le pays, mais il faut en faire la promotion.

Tout affaiblissement des niveaux de soutien du gouvernement fédéral dans les accords futurs Canada-Québec en matière d'éducation, toute diminution de l'apport de la collectivité dans son rôle consultatif pour la prise de décisions sur l'affectation des fonds en vertu de ces accords, tout changement structurel qui affaiblirait, et tout changement structurel qui supprimerait, la surveillance fédérale sur le transfert des fonds pour l'éducation dans la langue de la minorité au Québec constituerait pour nous une préoccupation réelle et actuelle.

Le Québec jouit d'un régime législatif constitué de commissions scolaires anglophones et francophones, dont les membres sont élus au suffrage universel. Même si certains remettent en question la valeur et le moment de ces élections, nous croyons dans l'avenir de cet ordre de gouvernement local vital qui est si important pour nos collectivités. Mais les vents politiques changent souvent de direction au Québec, de sorte que la vigilance et l'appui sans faille du gouvernement fédéral à l'égard des langues officielles doivent se poursuivre si l'on veut éviter les écueils.

• (0905)

[Français]

**M. David D'Aoust:** Parlons de nos attentes.

[Traduction]

Nous nous attendons essentiellement à ce que les préoccupations que nous venons de souligner s'avèrent non fondées et qu'une future feuille de route sera développée, adoptée, financée et mise en application par le gouvernement, de manière à assurer l'existence de futures ententes, et qu'elles seront conclues à la fin des ententes actuelles en 2013.

Dans le peu de temps que nous avons aujourd'hui, nous estimons que l'ACSAQ doit se faire l'écho d'une attente qui a été formulée il y a longtemps et qui a été renforcée tout récemment, soit la semaine dernière lors d'une importante et inspirante réunion de quelque 185 partenaires communautaires organisée par le Réseau des groupes communautaires du Québec. Monsieur le président, nous avons été honorés par votre présence et encouragés par les mots que vous avez prononcés lors de cet événement. Nous avons même eu l'occasion de vous serrer la main et de prendre un café avec vous, et cela a été très bien. Vous êtes resté pendant un certain moment et tout le monde l'a remarqué.

Notre deuxième attente porte sur l'équité. Lors de la réunion dont je viens de parler, nous avons rédigé une ébauche de déclaration sur les priorités futures et très progressives du Québec anglophone. Elle ne satisfera pas tout le monde, mais au moins il s'agit d'une communication centrale. Elle a été adoptée en principe dans un esprit de véritable optimisme et de force. Mais pour aller de l'avant, il faut obtenir du financement fédéral équitable et l'appui du gouvernement fédéral pour les objectifs qui ont été énoncés dans la déclaration pour le développement de la collectivité; l'inclusion d'anglophones de toute origine, de langue maternelle et de culture; un élargissement de la recherche; le développement économique et un accès garanti aux services en anglais.

La communauté minoritaire de langue anglaise du Canada a tiré profit d'une présence fondatrice et d'une masse de population critique autour de la ville de Montréal. Il ne fait aucun doute que la communauté francophone dispersée d'un bout à l'autre du Canada n'a pas pu compter sur ce luxe, et nous le reconnaissons. Néanmoins, nos besoins divers existent et il faut y répondre équitablement.

Si l'on se fie à la première langue officielle parlée, notre population totale équivaut en gros à celle de la population francophone du Canada à l'extérieur du Québec. Les besoins sont là, particulièrement lorsqu'en région il y a des enfants de six ans qui doivent se déplacer en autobus scolaire pendant jusqu'à deux heures et demie par jour, voire plus, tous les jours. Les élèves doivent attendre pour obtenir un rendez-vous avec le psychologue ou l'orthophoniste de l'école pendant des années, et non pas des mois. Nous avons toujours des défis à relever pour ce qui est de renouveler nos collectivités et d'encourager les nouveaux venus à se joindre à nous.

L'ACSAQ cherche à obtenir un appui équitable de la part du gouvernement fédéral pour mener à bien les partenariats communautaires qu'elle établira pour relever ces défis.

Je vous remercie. Nous nous réjouissons de discuter avec vous. N'hésitez donc pas à nous poser des questions.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à la déclaration préliminaire de la Townshippers' Association.

**M. Gerald Cutting (président, Townshippers' Association):** Bonjour, monsieur Chong.

Je remercie tous les membres du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

Merci de nous fournir cette occasion de nous présenter devant vous ce matin et de vous faire part de certaines expériences concernant la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne.

Je m'appelle Gerald Cutting, et je suis le président de la Townshippers' Association. Pour vous situer un peu, je dois dire que notre territoire est aussi vaste que certains pays européens.

Nous oeuvrons au nom de la communauté d'expression anglaise depuis 1979 et depuis lors, nous avons tenu 32 journées annuelles des townshippers, attribué à 56 personnes le titre de townshippers d'exception pour leurs contributions remarquables, et souligné le mérite de 23 jeunes pour leur incroyable démonstration de leadership et d'engagement à l'égard de notre communauté.

Notre association a énormément évolué au cours des 30 dernières années, mais il en va de même pour notre communauté.

Nous sommes la porte où vient frapper la communauté d'expression anglaise. Nous sommes une source fiable d'information

et le lieu où il faut aller pour de multiples services et ressources. Nous travaillons de concert avec le gouvernement fédéral afin de faire en sorte que la communauté d'expression anglaise des Cantons de l'Est ait le meilleur accès possible aux services, à la formation et à la représentation. Nous continuons de découvrir des moyens innovateurs et durables de mobiliser et informer notre communauté.

Étant donné que les coûts de fonctionnement d'un organisme à but non lucratif augmentent, l'aide financière disponible pour répondre aux demandes croissantes de notre population devient plus rare et les ententes de contribution sont chargées d'exigences administratives considérables qui imposent des fardeaux additionnels à l'administration et laissent moins de fonds disponibles pour le travail de terrain.

Heureusement, notre association a acquis une vitesse de croisière au fil des années. Nous disposons d'une solide base de connaissances ainsi que de l'expérience nécessaire afin de représenter notre communauté, rallier les troupes en son nom et renforcer ses capacités.

Aider les membres de la communauté à se mobiliser et à former des groupes de soutien et à mettre sur pied des initiatives durables ne constitue qu'un des exemples de ce que nous faisons.

Le développement du réseautage au moyen de collaborations stratégiques a constitué un objectif de notre association au cours des cinq dernières années, et il continuera de l'être au cours des cinq prochaines. Dans tous les secteurs — la santé et les services sociaux, le renouvellement communautaire, la prospérité économique et les jeunes — un solide réseau avec les intervenants qui travaillent en collaboration pour atteindre des résultats positifs représente un facteur clé en vue d'assurer cette réussite.

L'aide financière provenant de la feuille de route au cours des cinq dernières années a contribué au développement de ces réseaux et, grâce à ces programmes, nous avons obtenu des résultats très concrets et positifs.

Ces réseaux sont devenus des structures solides dont la contribution est cruciale à l'appui de notre importante mission de maintenir la vitalité de la communauté d'expression anglaise des Cantons de l'Est. Au cours des cinq dernières années, nous avons embauché huit étudiants grâce au programme Jeunesse Canada au travail.

Nous avons contribué au soutien de 20 stagiaires étudiants du secteur de la santé et des services sociaux et les avons aidés à trouver de l'emploi dans la région grâce au programme de formation et de maintien en poste de McGill, subventionné par Santé Canada.

Nous avons aussi aidé 21 jeunes adultes à prendre de l'expérience et à réintégrer le marché du travail grâce au financement de Service Canada et de son programme de développement des compétences. Tout cela, sans parler des artistes que nous avons aidés pour la mise en marché de leurs oeuvres; des milliers de participants à la journée annuelle des Townshippers; des centaines de familles défavorisées que nous aidons grâce à nos comptoirs d'information fiscale, à la ligne téléphonique d'information juridique, au service d'aiguillage et ainsi de suite.

Bien que les demandes pour nos services s'accroissent, que notre crédibilité augmente et que nous obtenions des résultats solides, mesurables et durables grâce aux ressources financières qui nous sont accordées, notre réalité est encore celle d'une communauté vieillissante, à faible revenu, dispersée et sous-scolarisée. Nous ne pouvons plus compter sur les dons et les cotisations de nos membres pour soutenir toutes ces initiatives. Le financement gouvernemental revêt une importance cruciale pour notre existence. Et je puis vous assurer que notre existence est cruciale pour assurer l'épanouissement de notre communauté, lui donner une voix et forger sa place au sein de la société québécoise.

Le gouvernement fédéral doit continuer de reconnaître l'importance de développer des programmes qui soutiennent les communautés de langue officielle en situation minoritaire, tant par le financement de programmes que celui de projets, ce qui nous permettra de poursuivre notre travail et de maintenir le rythme de croisière que nous avons acquis au cours des dernières années. Il doit continuer de soutenir le développement continu de nos relations avec notre public et nos partenaires de la communauté grâce à des réseaux bien établis, et continuer de reconnaître les résultats concrets et mesurables que nous atteignons.

• (0910)

Dans le rapport du Sénat intitulé *L'épanouissement des communautés anglophones du Québec : du mythe à la réalité*, 16 excellentes recommandations ont été formulées.

Nous avons pleine confiance que vous prendrez en considération ces recommandations ainsi que les problèmes et les priorités qui ont été recensés par les groupes communautaires partout au Québec, et ce, avec l'aide du Réseau des groupes communautaires du Québec. Les trois principaux éléments pour nous sont la consultation, la communication et la collaboration entre les gouvernements, avec les organisations de la communauté et au sein des réseaux. Ce sont les clés qui garantiront des résultats positifs et contribueront à recenser les principales priorités. Ensemble, en tant que partenaires travaillant au soutien de nos communautés linguistiques en situation minoritaire, grâce à de telles stratégies, nous pouvons continuer d'obtenir des résultats positifs.

Merci encore une fois de nous donner l'occasion de démontrer toute l'importance décisive de l'aide financière que nous recevons et la nécessité de poursuivre ce soutien pour notre association. Nous demeurons humbles devant la possibilité qui nous est offerte de comparaître devant vous, et nous sommes prêts à répondre à toutes les questions que vous aurez.

Encore une fois merci.

• (0915)

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous aurons environ une heure et 15 minutes de questions et d'observations par les membres du comité, et nous commençons avec M. Godin.

**M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je vous souhaite à tous et à toutes la bienvenue. Comme vous avez pu le constater, nous faisons une étude sur la feuille de route. C'est une des études les plus longues que j'ai jamais vues de ma vie. Je sais que quelquefois nous adoptons un projet de loi à la Chambre en deux jours, mais il s'agit ici d'une étude que nous menons depuis le mois de septembre. J'espère qu'il en ressortira quelque chose de bien.

D'abord, je dois vous dire que je suis désolé de ne pas avoir participé à votre activité il y a deux semaines, à votre convention,

parce que j'aime bien y participer habituellement. J'étais là lorsque vous êtes venus à Gatineau; j'y ai assisté à ce moment-là. Il s'agit véritablement d'excellentes activités et je voulais également en faire partie. Mais comme vous le savez, nous tenions notre congrès néo-démocrate pour choisir le prochain premier ministre du Canada, et je ne voulais pas manquer ça. Nous avons essayé de trouver Pierre Poutine, mais en vain. Il sera là un peu plus tard.

Pour en revenir à notre étude, lorsque nous nous penchons sur l'éducation — et vous l'avez bien dit, monsieur D'Aoust, lorsque vous avez mentionné que l'éducation relève de la compétence des provinces. Parallèlement, dans la Loi sur les langues officielles, si vous jetez un coup d'oeil à la partie VII, je pense que c'est sous les articles 41, 42 et 43, il est mentionné que le gouvernement fédéral fait la promotion des langues dans les provinces où il y a une minorité.

Reste à savoir si le gouvernement engage les fonds au bon endroit. C'est une question que nous avons posée au commissaire aux langues officielles, qui nous a dit que cela ne relevait pas de sa responsabilité de faire enquête dans les provinces. Et il ne s'agit pas ici uniquement du Québec, mais de l'ensemble du Canada. Je ne vais pas m'attarder uniquement sur le Québec. Je vais plutôt m'en prendre au Nouveau-Brunswick. Est-ce que le Nouveau-Brunswick investit bien l'argent qu'il reçoit pour sa population francophone? Est-ce que la Nouvelle-Écosse se sert de l'argent pour investir en éducation?

Le commissaire a dit, après en avoir discuté avec un ministre de l'Éducation provincial, que lorsque les provinces reçoivent les fonds, elles s'en servent là où elles estiment que le besoin est plus pressant. Et quelquefois, cela n'a rien à voir avec l'éducation.

Estimez-vous que vous recevez les fonds? Vous êtes là pour témoigner, monsieur D'Aoust, et vous travaillez dans le secteur de l'éducation. Estimez-vous que vous recevez les fonds consentis? Voilà une question importante.

L'argent est-il bien réparti dans l'ensemble de la province? Je parle maintenant du Québec. Je reviens au Québec. Il n'y a que le Québec qui compte une minorité de langue anglaise. Cette situation n'existe pas au Nouveau-Brunswick ni en Nouvelle-Écosse ni en Ontario — cela ne se retrouve qu'au Québec.

Mais l'argent est-il investi...? Par exemple, je ne pense pas que Montréal soit mal servie. Il y a les universités, il y a les soins de santé, les hôpitaux et ainsi de suite, mais lorsqu'il s'agit de Rivière-au-Renard, par exemple, de Fox River... La première fois que j'ai entendu ça, c'était en tournée. Les langues officielles... et ils parlaient de Fox River. Je ne savais pas qu'il y avait un Fox River, mais maintenant je sais qu'il s'agit de Rivière-au-Renard.

Recevez-vous ce que vous devriez recevoir? C'est une des questions.

L'autre question que j'aimerais poser, parce que nous n'avons que sept minutes et que j'aimerais bien avoir une réponse... Cela s'adresse aux trois groupes, estimez-vous que l'on devrait maintenir la feuille de route? Si la feuille de route est utile et qu'il y a des programmes qui permettent à vos organisations d'obtenir des résultats tangibles, pensez-vous que nous devrions la conserver, et ne pas y mettre fin en 2013? Dans le dernier budget, le gouvernement a dit qu'il ne toucherait pas à la feuille de route; il respectera sa parole, mais qu'en est-il pour l'avenir?

Je pense que c'est sérieux de savoir si vous estimez que la feuille de route est valable ou pas, parce que ça envoie un signal au gouvernement.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

• (0920)

**M. David D'Aoust:** Je vais commencer à répondre et mes collègues pourront se joindre à moi.

Vous avez tout à fait raison. Mon expérience en éducation remonte à 1967, lorsque j'ai commencé à enseigner. Je dois vous dire que j'ai été sous-ministre délégué et que j'ai également vu comment certains de ces fonds sont dépensés. Il y a quelques années, mon ministre élu était M. Ryan. Lorsque je lui ai signalé que j'étais préoccupé par le fait que tout cet argent reçu pour les communautés linguistiques en situation minoritaire n'était pas dépensé pour cette communauté, il m'a rapidement corrigé en disant « Non, le Québec dépense davantage en éducation pour sa communauté linguistique en situation minoritaire qu'il ne reçoit de la part du gouvernement fédéral. » Je ne sais pas si cela a changé pour ce qui est du financement, mais je puis vous dire que nous sommes heureux de ce que nous avons reçu dans le cadre du financement des communautés linguistiques en situation minoritaire.

Dans le cadre de l'entente Canada-Québec, nous avons vu une plus grande part de financement au cours des dernières années, surtout depuis que nous avons un sous-ministre pour la communauté de langue anglaise. Nous avons pu constater les effets récemment surtout en ce qui a trait aux centres d'apprentissage communautaires. Si ce n'était pas de cet argent, je ne pense pas que nous serions en mesure d'établir des réseaux scolaires à Lourdes-de-Blanc-Sablon, avec le conseil scolaire du Littoral, aussi loin que Gaspé, et dans certaines parties du nord-ouest du Québec et au centre du Québec. Nous fermerions un plus grand nombre d'écoles, et le nombre de 340 dont je vous ai parlé plus tôt serait moindre.

Recevons-nous les fonds? Oui, nous les recevons et je suis heureux de pouvoir vous l'affirmer. Puis-je vous dire que nous recevons tout l'argent qui nous est destiné? Cela, je ne peux pas vous le dire, mais je puis vous affirmer que nous en recevons une bonne part et que cet argent est bien dépensé.

**M. Yvon Godin:** Je suis désolé, mais j'aimerais que vous m'expliquiez ce que vous voulez dire par « Oui, nous obtenons l'argent. Oui, nous avons beaucoup d'argent, mais le recevons-nous au complet? » Êtes-vous en train de me dire que vous ne recevez pas l'ensemble des fonds?

**M. David D'Aoust:** Je ne suis pas en mesure de vous dire si nous recevons l'ensemble des fonds pour nos écoles. Voilà ce que je vous dis.

David.

[Français]

**M. David Birnbaum (directeur général, Association des commissions scolaires anglophones du Québec):** On accepte qu'il y ait une grande portion affectée au Québec, parce qu'on a la chance, en vertu de la loi, d'avoir deux réseaux d'éducation: un anglophone et un francophone.

[Traduction]

Mais il y a environ 26 millions de dollars par année qui sont prévus pour les initiatives communautaires qui sont absolument essentielles. Comme le président l'a mentionné, les centres d'apprentissage communautaires en sont une. L'une des raisons principales de notre présence est premièrement de vous dire haut et fort que oui, il est absolument urgent de renouveler la feuille de route. Si elle ne l'est pas, nous croyons que le sens des articles 41 à 43 de la Loi sur les langues officielles sera évacué. Une surveillance fédérale est absolument nécessaire, et la Loi sur les langues officielles ainsi que les décisions subséquentes indiquent qu'il doit

y avoir une offre active et une protection des services, alors la feuille de route doit être renouvelée.

Nous recevons notre part de l'argent, même s'il y a eu de réels problèmes de reddition de comptes parfois, mais en vertu du régime actuel — et nous voulons nous assurer qu'il demeure — il y a au moins deux piliers qui sont essentiels. Le premier, c'est que l'argent ne soit pas simplement ajouté dans un fonds général pour la prestation d'un système d'éducation à deux langues, et il faut qu'il y ait un processus de consultation précis, clair et transparent pendant lequel nous pouvons recommander le type de services qui ne sont pas offerts de façon équitable par le régime québécois. Cela comprend les centres d'apprentissage communautaires. Ils offrent toutes sortes de soutien et de formation pour les enseignants et les élèves. Ils offrent des programmes adaptés qui habituellement nous glissent entre les mains.

Nous pouvons vous donner un exemple très rapidement. La dépense principale pour nous au cours des dernières années concernait la réduction de la taille des classes au Québec. À cause de la dispersion de nos écoles et des petites populations, huit de nos neuf commissions scolaires n'ont pas obtenu une seule classe supplémentaire, malgré des dépenses de plus de 400 millions de dollars.

Nous comblons ces lacunes grâce à l'argent que nous recevons de l'Entente Canada-Québec, alors il est absolument essentiel pour nous.

**Le président:** Merci beaucoup.

[Français]

Merci, monsieur Godin.

• (0925)

[Traduction]

**M. David D'Aoust:** Monsieur le président, oui, nous voulons que le programme continue.

**M. Yvon Godin:** Il faudrait demander cette confirmation auprès des deux autres également, parce que je veux que tout le monde connaisse leur opinion à ce sujet.

[Français]

**Le président:** Merci.

Monsieur Menegakis, vous avez la parole.

[Traduction]

**M. Costas Menegakis (Richmond Hill, PCC):** Merci, monsieur le président.

Bonjour. Bienvenue à tous.

J'ai écouté assez attentivement vos exposés. J'ai trouvé très intéressant d'entendre ce que vous aviez à dire, surtout au sujet de la feuille de route.

Comme vous le savez, c'est une initiative assez importante pour notre gouvernement. Elle représente un peu plus de 1 milliard de dollars, c'est pourquoi nous prenons le temps de l'étudier. Nous croyons, du côté ministériel, que nous devons rencontrer autant d'intervenants que possible. Si nous avons terminé notre étude, nous n'aurions pas eu l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui et de vous écouter. Nous sommes ravis que vous soyez ici et d'entendre vos observations.

J'aimerais débiter avec l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, en partie parce que je ne suis pas tout à fait impartial à cet égard. Je suis né à Montréal, j'ai été élevé là-bas et j'ai été à l'école dans cette ville. Je suis le produit de l'une de vos commissions scolaires, je crois, la Commission scolaire protestante du Grand Montréal. Je suis allé à l'École Van Horne, à l'École secondaire Northmount et à l'Université Concordia, et j'ai dû passer à travers les tribulations des lois 22 et 101. Pendant ma carrière professionnelle, à plusieurs occasions, j'ai eu affaire à l'Office québécois de la langue française qui, je pense, représentait une bonne initiative à l'époque. Je ne sais pas si l'office fait toujours ce qu'il faisait auparavant.

Pour en revenir à la feuille de route, je vous ai entendu très clairement dire que vous vouliez qu'elle se poursuive. Environ 60 p. 100 de la durée s'est déjà écoulée. Nous l'étudions à mi-chemin parce que nous voulons connaître ses effets. Nous voulons savoir quel genre d'effets elle a eus sur vous, les intervenants, et sur les collectivités partout au pays.

Qu'aimeriez-vous voir dans la prochaine étape de la feuille de route? C'est en présumant qu'elle sera renouvelée; c'est ce que nous disent la plupart des gens qui viennent témoigner. Les gens aimeraient qu'elle soit renouvelée.

Alors, qu'aimeriez-vous y voir, et sur quoi concentreriez-vous vos efforts pendant la prochaine étape?

**M. David D'Aoust:** Il est clair que tout l'aspect de l'éducation spécialisée met à mal nos réserves. Nous avons de plus en plus besoin dans nos écoles de psychoéducateurs, de psychologues et de comportementalistes afin d'offrir des ressources aux classes.

Nous n'avons pas à nous inquiéter de la taille des classes dans les régions éloignées. Ce sont des classes divisées où, si ce sont des classes d'un seul niveau, elles sont petites. Comme David l'a dit, lorsque les nouvelles normes réduites ont été appliquées, nous n'avons rien reçu.

Nous nous inquiétons de la demande grandissante pour le bilinguisme de la part des parents. Nous devons nous battre pour garder nos enfants dans notre système scolaire.

Souvenez-vous qu'avec la Loi 101,

[Français]

oxygéner nos écoles, ce n'est pas facile.

[Traduction]

Il n'est pas facile d'attirer de nouvelles inscriptions. Nous dépendons de nos enfants. Comme René Lévesque l'a dit en 1976, l'avenir de votre génération dépend de votre fertilité.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. David D'Aoust:** Vous remarquerez que les gens remettent à plus tard le fait d'avoir des enfants. Avoir des enfants n'est pas la plus grande priorité des jeunes couples mariés ou des couples qui se forment.

Sur le plan de la langue, cela présente un grand défi pour nous de produire des diplômés bilingues, et cela prend beaucoup d'argent.

[Français]

Cette responsabilité qu'avait la commission scolaire avoisinante francophone n'était pas un fardeau.

[Traduction]

Nous le faisons grâce à nos fonds actuels, mais nous en avons besoin de plus pour poursuivre.

Et puis on reconnaît dans ces collectivités qu'il faut maintenir les petites écoles. Personne ne veut apprendre que leur petite école sera fermée. Si vous êtes dans la région de Montréal, les gens vous diront que si une école là-bas est fermée, c'est quand même un drame même s'il y en a une autre à quelques kilomètres. Dans la campagne, il faut aller 20, 30, 40 ou 50 kilomètres plus loin pour trouver une école, alors si on ferme cette école, c'est une catastrophe.

Nous avons besoin d'argent pour entretenir ces écoles, il y a des structures physiques qui doivent être changées et des écoles qui n'ont pas de gymnase. Vous nous avez aidés pour ces structures grâce à l'entente Canada-Québec. Nous devons poursuivre ce travail.

Cela profite également aux centres d'apprentissage communautaires, parce que si vous avez, par exemple, un musée national des Beaux-Arts rattaché à votre école, mais je plaisante... S'il y a une salle de spectacle rattachée à votre école, vous pouvez attirer des gens du secteur des arts et des arts dramatiques, qui font partie de la culture qu'il faut préserver et perpétuer. Les gens se rassembleront pour défendre leur école s'ils savent que c'est un centre de la vie communautaire. C'est très important pour nous.

Les centres d'apprentissage communautaires sont nouveaux. Ils sont en train de s'implanter. Ils rassemblent les communautés. Les communautés se tournent de plus en plus vers leur école anglophone qui comprend un centre d'apprentissage communautaire ou qui est en train de devenir un centre d'apprentissage communautaire pour obtenir des services.

Plutôt que d'avoir à cogner à 15 portes, ces écoles deviennent un guichet unique pour une grande partie des membres de notre communauté. Ce n'est pas une nouvelle idée pour les communautés francophones du Canada. Nombre d'entre elles ont demandé de l'argent pour l'agrandissement de leur école et des projets de construction. Je me souviens d'avoir lu quelque chose à propos d'un. Je pense qu'il était dans la région de Saint-Boniface et on expliquait comment l'attitude de toute la communauté avait changé, y compris vis-à-vis la langue française, lorsqu'il y a eu un nouveau gymnase et un auditorium. C'est devenu comme un pub britannique, un centre où les gens se réunissent.

• (0930)

**M. Costas Menegakis:** Merci. Il me reste une minute.

**M. David D'Aoust:** Oh, désolé.

**M. Costas Menegakis:** Non, ça va. Si possible, j'aimerais entendre les autres groupes également.

Monsieur Childs, je présume à la suite de votre exposé que vous vous concentrez vraiment sur les professionnels des arts et de la culture. Est-ce que les programmes pour les jeunes auxquels vous participez ont un effet semblable à celui dont nous venons d'entendre parler au sujet des gymnases? Je pense que les programmes sportifs et culturels pour les jeunes aident également à faire la promotion de la langue.

**M. Charles Childs:** Eh bien, l'ELAN se concentre sur les arts et le soutien aux professionnels. Comme M. Rodgers l'a dit, il ne fait aucun doute que dans les communautés, surtout celles où il y a des clubs de lecture, des choeurs amateurs, quelle que soit l'activité, que cela constitue un élément structurant pour rassembler les gens. Nous croyons également que cela donne l'occasion et crée le désir d'inclure les artistes professionnels, ainsi nous pouvons inviter des chanteurs professionnels à se joindre au chœur lors d'occasions spéciales.

Cela touche donc à la vitalité de la communauté, au développement des arts et de la culture, et au patrimoine de la communauté, et donc, en effet, pour répondre à votre question, la feuille de route est essentielle pour notre survie. J'aimerais avoir l'occasion d'en dire plus long sur le concept du réseau.

Au Québec, il y a une organisation comme RIDEAU, qui donne l'occasion de faire des tournées, mais nous devons créer un réseau dans ces communautés et leur fournir les ressources et l'infrastructure pour qu'elles présentent l'art et le patrimoine qui leur appartient.

**M. Costas Menegakis:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Bélanger.

**L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue madame et messieurs.

Deux points brefs pour commencer. Je suis complètement d'accord pour dire que le rapport de l'an passé du Sénat était très bon. Je me demandais si le gouvernement y avait répondu.

**Le président:** Oui, et j'ai demandé à l'analyste, Mme Lecomte, de distribuer une copie électronique du rapport à tous les membres du comité. Vous devriez le recevoir bientôt.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Et la réponse.

**Le président:** Nous allons lui demander de distribuer aussi la réponse.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Cela nous sera tous utile.

J'ai lu le rapport, mais je n'ai pas lu la réponse, alors j'ai hâte de la voir. Un rapport minoritaire — vous aurez peut-être des problèmes pour les droits d'auteur avec cela.

**M. Guy Rodgers:** Tom Cruise est un de mes vieux amis.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Non, non, non, il ne s'agit pas de Tom Cruise. C'est Philip K. Dick qui a écrit le livre *Rapport minoritaire*. J'aimerais voir, si je peux, vous savez...

Et honte à vous de ne pas avoir mentionné Irving Layton, monsieur.

**M. Charles Childs:** Oh, je suis désolé.

**M. Guy Rodgers:** Surtout après son anniversaire le mois dernier.

**L'hon. Mauril Bélanger:** En effet.

[Français]

D'abord, parlons des conseils scolaires linguistiques.

[Traduction]

Vous vous souviendrez peut-être, monsieur, que je faisais partie du comité qui a examiné cela. Quels ont été les résultats pour la communauté anglophone du Québec?

**M. David D'Aoust:** Pour commencer, je dirai que j'étais l'une des personnes qui ne voulait pas cela, parce que nous offrions l'éducation en français et en anglais dans un milieu protestant. Tous ceux qui se disaient protestants pouvaient y aller. Alors nous avions un système 50-50 d'écoles françaises et d'écoles anglaises, et je l'adorais.

D'un autre côté, je dois vous dire, en toute franchise, que je pense que cela s'est bien passé. La décision prise par le chef du gouvernement provincial de l'époque, à laquelle je m'opposais, a donné de bons résultats. Je pense que cela a rassemblé encore plus la communauté anglophone. Nous avons vu une diminution des inscriptions. Une bonne partie de nos élèves anglophones, en

passant, environ de 9 000 à 14 000 — c'est un grand écart — sont toujours à l'école française, parce que c'est très attirant d'un point de vue linguistique. Nous faisons concurrence aux commissions scolaires francophones voisines, et la concurrence est féroce parce que

• (0935)

[Français]

ils sont capables d'offrir un milieu francophone qu'on ne peut offrir dans nos écoles.

En revanche, le ministère de l'Éducation nous considère comme une minorité, finalement. Souvent, il nous consulte, mais pas nécessairement avant l'adoption d'une loi, comme dans le cas du projet de loi n° 56: il ne nous a pas consultés et il est tombé dans l'eau bénite.

On est traités de la même façon par rapport à des ratios et à des *per capita*. Cependant, ce n'est jamais suffisant parce que nos besoins ne sont plus les mêmes. Un des grands besoins, c'est l'apprentissage de la langue.

[Traduction]

Vous savez que la première classe d'immersion a été créée dans une commission scolaire où je travaillais. Et je dois vous dire que ce n'était pas un effort de la commission scolaire; c'était un effort des parents. La communauté a fait pression sur cette commission scolaire et a dit que si elle ne voulait pas rendre nos enfants bilingues, elle allait le faire elle-même. La communauté a payé un enseignant pour une année d'immersion à la maternelle, et en première et deuxième année. C'était une communauté riche, et les gens l'ont fait. C'est seulement après que les commissions scolaires ont compris, et puis il y a eu la recherche faite par Wally Lambert, etc.

Je vous dirais

[Français]

que nos parents sont aussi fervents aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1964.

[Traduction]

**L'hon. Mauril Bélanger:** Merci.

Êtes-vous d'accord?

**M. David Birnbaum:** Le portrait fait par notre président nous rappelle pourquoi il doit y avoir dans toute prochaine feuille de route un maintien des ententes entre le Canada et les provinces qui ne sont pas des accords de contribution. Nous avons entendu des rumeurs négatives à ce sujet, ce qui constituerait une catastrophe absolue et totale. La communauté doit avoir l'occasion de vous expliquer comment cet argent est dépensé. Le gouvernement doit mettre en place des mesures de reddition de comptes pour que vos responsabilités légales en matière de respect des langues officielles soient mises en oeuvre. Cela doit faire partie de la nouvelle feuille de route.

**L'hon. Mauril Bélanger:** La modification constitutionnelle au sujet des commissions scolaires vous convient également.

**M. David Birnbaum:** Je suis d'accord avec mon président à ce sujet.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Vous l'êtes?

**Des voix:** Oh, oh!

[Français]

**M. David D'Aoust:** On vit avec ça.

[Traduction]

**L'hon. Mauril Bélanger:** Aux Townshippers, je me suis bien amusé il y a deux ans lorsque je suis allé à votre AGA. Quand est la prochaine? Tenez-moi au courant.

**Mme Ingrid Marini (directrice générale, Townshippers' Association):** C'est le 1<sup>er</sup> juin.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Le 1<sup>er</sup> juin? Oh, j'ai déjà quelque chose pendant cette fin de semaine.

**Mme Ingrid Marini:** Il y aura un vernissage pour célébrer de jeunes artistes.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Oh, fantastique.

Le travail que Statistique Canada et vous avez fait était excellent. C'était très utile. Je vous félicite encore une fois pour ce document.

J'ai une question plus sensible au sujet de *L'Actualité* de cette semaine. Puis-je savoir ce que vous en pensez?

**M. Guy Rodgers:** J'ai des choses à dire à ce sujet.

**L'hon. Mauril Bélanger:** S'il vous plaît.

**M. Guy Rodgers:** Cinquante pour cent des anglophones sont mariés à des francophones.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Pour les collègues qui ne sont pas au courant, *L'Actualité* est l'équivalent du *Maclean's*, si l'on veut. Je sais que le président est au courant.

La revue a publié une manchette cette semaine qui pourrait devenir assez controversée, ou plutôt qui était controversée, sur l'avenir du français à Montréal. Ce n'est pas très flatteur. C'est tout ce que je dirai.

**M. Guy Rodgers:** Je veux dire, 50 p. 100 des anglophones ont épousé des francophones. C'est en partie pour des raisons d'amour, et c'est en partie stratégique. Si vous voulez que vos enfants demeurent au Québec, ils doivent être bilingues, alors avoir un époux francophone est un bon avantage. Je suis un des traîtres qui a élevé ses enfants en français.

Cette étude exclut d'une certaine façon tous ces enfants bilingues. La moitié de ces enfants sont les plus intégrés, la partie de notre population qui est la plus tournée vers l'avenir, mais il n'a fait des entrevues qu'auprès des gens qui ne font pas partie de cette catégorie. Il y a beaucoup d'élèves en transition. C'est un portrait complètement rempli de préjugés, éparpillé, injuste et condamnable, il y a donc beaucoup de controverse. Nous avons fait d'énormes progrès pour améliorer notre niveau d'intégration bilingue. D'où cela vient et ce que Jean-François a essayé de faire avec cela est complètement...

**L'hon. Mauril Bélanger:** Je pense que nous savons ce que Jean-François pourrait...

• (0940)

**M. Guy Rodgers:** Il a rédigé deux lettres disant que ce n'est pas ce qu'il voulait faire, ce qui n'a aucun sens.

[Français]

**L'hon. Mauril Bélanger:** D'accord.

[Traduction]

**M. David Birnbaum:** Il est important que le comité sache que la personne qui a effectué cette étude est le conseiller principal des chefs du Parti québécois actuel, passés et à venir. Cela n'était pas indiqué dans l'article.

[Français]

**L'hon. Mauril Bélanger:** Il s'agit de M. Lisée, oui.

[Traduction]

**M. David D'Aoust:** C'est une triste condamnation de la communauté anglophone qui a retroussé ses manches et a essayé d'apprendre le français, pas seulement d'apprendre à parler le français, mais aussi de vivre en français.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Vous n'êtes pas à Montréal, mais voulez-vous dire quelque chose à ce sujet, madame Marini? Nous aimerions vous entendre.

**Mme Ingrid Marini:** Moi...?

**M. Gerald Cutting:** Je réitérerai que d'une certaine façon, lorsque vous analysez quelque chose qui se dit scientifique, il faut y appliquer une certaine rigueur d'analyse. Dès le départ, une des premières choses qui a paru, c'est que l'article a été rédigé par quelqu'un qui a fait cette étude en espérant les résultats qu'il a obtenus. Toute personne qui a déjà fait des sondages ou des enquêtes sait qu'il faut passer beaucoup de temps à construire les instruments que l'on utilisera. Ceux qui l'examineront se demanderont en premier quelles méthodologies ont été utilisées. Dans ce sens, je ne veux pas insulter personne, mais je mettrais certainement en doute la méthodologie.

**Le président:** Merci.

Madame Marini.

**Mme Ingrid Marini:** Les renseignements dans ce livre démontrent le contraire de ce que contient l'article. Nous sommes très confiants de la méthodologie utilisée pour en arriver à ces résultats.

**Le président:** Merci beaucoup.

J'ai examiné votre livre. Il est très impressionnant. Je crois que c'est votre deuxième édition.

Félicitations.

**Mme Ingrid Marini:** Si vous aimeriez un exemplaire de la première, je peux vous le faire parvenir.

**Le président:** Oui.

Merci.

Monsieur Trottier.

[Français]

**M. Bernard Trottier (Etobicoke—Lakeshore, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie les invités d'être venus ce matin.

Comme l'a mentionné mon collègue M. Godin, cela fait maintenant plusieurs mois qu'on se penche sur cette question de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne.

[Traduction]

Merci d'être ici ce matin.

Nous avons parlé à divers groupes d'intervenants, des gens qui ont reçu du financement en vertu de la feuille de route. Il n'est pas surprenant qu'ils aient tous demandé que l'on maintienne le financement ou qu'on l'augmente. Je ne veux pas vous poser cette question, parce que toutes choses étant égales, les gens préfèrent obtenir plus de financement pour atteindre leurs objectifs.

Je veux vous parler plutôt du fonctionnement de vos interactions avec les différents paliers de bureaucrates et de fonctionnaires qui sont bien intentionnés et veulent aider en particulier au développement des langues officielles en situation minoritaire. Je vais donner l'exemple du réseau d'art anglophone. Vous avez dit que vous traitiez avec Patrimoine canadien, Industrie Canada et certains bureaucrates des langues officielles. Est-ce que votre groupe a l'impression de passer beaucoup de temps et d'utiliser beaucoup de ressources pour des demandes de subvention et vos interactions avec les divers paliers du gouvernement? Bien sûr, je ne mentionne même pas les bureaucrates provinciaux et régionaux auxquels vous avez sûrement affaire.

Y a-t-il une façon de simplifier la prestation de ces services pour améliorer le fonctionnement de la feuille de route ou le soutien aux langues officielles au Canada, surtout dans votre contexte?

**M. Guy Rodgers:** J'y ai fait allusion plutôt. L'ELAN, en particulier, fait beaucoup de travail sur le plan national. Nous passons beaucoup de temps à consulter au sujet des politiques et des programmes. Cela prend beaucoup de temps. Présentement, notre organisation ne reçoit pas de financement pour ce type de travail, alors nous le faisons bénévolement ou pendant nos temps morts. Nous avons une très bonne relation avec les bureaucrates fédéraux. Nous trouvons que c'est un bon investissement de notre temps. Bien sûr, certains formulaires sont longs, et les rapports, etc., pourraient être simplifiés. Nous trouvons notre relation avec nos partenaires fédéraux extrêmement positive.

Nous avons beaucoup de problèmes au Québec. Si nous avions plus de temps, je pourrais vous donner des exemples lorsque nous avons essayé de traiter avec la ville de Québec, et non le Conseil des arts et des lettres du Québec, qui est indépendant et dirigé par des artistes; il est irréfutable. Mais dès que nous essayons de traiter avec le ministère de la Culture, des bureaucrates de niveau intermédiaire qui contrôlent l'entrée, la situation est parfois horrible.

Au moins, le temps que nous passons à travailler sur les demandes de financement fédérales produit un résultat normalement positif et donc les efforts en valent la peine, comparativement à d'autres endroits pour lesquels il faut faire beaucoup d'efforts sans obtenir de résultats.

**M. Bernard Trottier:** Cependant, simplement à l'intérieur du gouvernement fédéral, trouvez-vous que vous avez plusieurs points de contact? Ou est-ce que vous constatez une coordination entre les différents ministères du gouvernement fédéral?

**M. Guy Rodgers:** Il y a un problème pour nous au Québec parce que nous sommes une région, alors tout passe par le bureau de Québec. Il n'y a donc pas de lien avec les enveloppes et les programmes nationaux. Être cantonnés dans la région nous pose problème. Nous avons une relation différente avec Ottawa lorsque nous traitons de dossiers nationaux par rapport à toute autre région du pays. Bien sûr, nous aimerions qu'il y ait moins de couches administratives afin de pouvoir s'occuper directement du dossier plutôt que de passer par Montréal, d'y revenir, et... vous savez, c'est assez complexe de communiquer avec Ottawa.

• (0945)

**M. Bernard Trottier:** L'un des objectifs de la feuille de route était d'offrir une meilleure coordination entre les ministères. J'en comprends que ce n'est pas totalement le cas encore.

**M. Guy Rodgers:** La feuille de route elle-même a très bien fonctionné. Ce sont les directions de Patrimoine canadien qui ne font pas partie de... eh bien, le Fonds de développement culturel, par

exemple, un programme direct de la feuille de route, a très bien fonctionné.

**M. Bernard Trottier:** Bien.

Je vais maintenant me tourner vers l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec.

Évidemment, l'éducation est un champ de compétence provinciale. Vous avez dit que les accords de contribution ne constituent pas nécessairement la bonne solution. Dans d'autres domaines, par exemple, la main-d'oeuvre et le développement des compétences, il y a des ministères fédéral et provinciaux de la main-d'oeuvre. Mais il n'y a pas de ministère fédéral de l'Éducation. Dans le cas des accords sur le marché du travail avec les provinces, nous avons constaté qu'ils fonctionnent très bien. Les gens qui reçoivent du financement pour offrir de la formation et des services de développement des compétences préfèrent n'avoir à traiter qu'avec un palier de gouvernement, plutôt que d'avoir à soumettre des demandes de subvention aux deux paliers et d'avoir affaire à deux paliers de bureaucrates.

Pourriez-vous nous expliquer plus en détail pourquoi vous croyez que les accords de contribution sont inefficaces et pourquoi vous préféreriez traiter directement avec le gouvernement fédéral pour le financement de certains de vos programmes?

**M. David Birnbaum:** Pour débiter, il n'y a aucune garantie que cet argent ira à ce que ce palier de gouvernement doit s'occuper en vertu de la Loi sur les langues officielles et la Constitution du Canada, c'est-à-dire une prestation équitable des services à tous les élèves québécois. Nous ne doutons pas de la bonne foi en disant cela, mais le fait demeure que la politique en éducation est normalement déterminée par les besoins de la communauté majoritaire au Québec.

Il y a presque un million d'élèves du système scolaire francophone. Nous représentons environ 100 000 élèves. Cela fait que nous avons des commissions scolaires où les enfants doivent prendre l'autobus pendant une heure et demie, nous avons des commissions scolaires de la taille de la Belgique, et des commissions scolaires et des élèves qui ne profitent pas automatiquement des services de base quotidiens à l'école, puisque c'est exclusivement une compétence provinciale.

Il faut souligner qu'on ne peut faire aucun parallèle avec ces secteurs là où les accords de contribution fonctionnent. Nous avons absolument besoin de cette fonction de surveillance. Les choses que nous avons mentionnées, les centres d'apprentissage communautaires, n'existeraient pas. Il n'y a aucun parallèle avec la communauté majoritaire francophone ou dans le Canada anglais, mais il y en a dans le Canada français. Ces centres n'existeraient pas si nous n'avions qu'un accord. Il nous serait impossible de continuer d'être des chefs de file au Canada en matière d'éducation en langue seconde. Nous avons obtenu de la part du gouvernement du Québec très peu de reconnaissance pour le rôle fondamental que nous jouons pour aider les Québécois à bien parler le français. Cela ne serait pas le cas sans cet accord.

Nous pouvons vous dire que dans chaque secteur d'activité scolaire où un accord précis exige des consultations auprès de la communauté et de la surveillance de la part du gouvernement fédéral, ces accords servent bien nos élèves. Nous sommes les chefs de file au Canada en matière d'inclusion des élèves qui ont des besoins spéciaux dans le système scolaire en général. Nous le faisons avec votre argent, beaucoup plus que nos homologues francophones. Nous avons des programmes d'amélioration de la lecture qui découlent de ce système. Nous avons des services aux élèves qui découlent aussi de ce système. Nous avons des processus de consultation avec nos parents qui découlent en grande partie du système actuel.

J'aimerais revenir brièvement à l'intervention de M. Bélanger. Le rapport de *L'Actualité* devrait être un signal d'alarme qui démontre pourquoi une surveillance du gouvernement fédéral est nécessaire. Nous n'oserions même pas faire une comparaison

[Français]

avec nos collègues francophones dans le reste du pays. Cependant, il y a une différence marquée qu'on vit chaque matin. Il s'agit de faire comme il faut pour la communauté minoritaire anglophone au Québec et contre les vœux politiques de plusieurs. Ce n'est pas la même chose dans le reste du pays. Voilà une autre raison pourquoi on a besoin de votre protection.

**Le président:** Merci.

Monsieur Weston.

**M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je remercie aussi nos invités.

Monsieur D'Aoust, je n'ai pas été surpris d'apprendre que notre chef avait participé à votre événement.

[Traduction]

D'ailleurs, nous nous attendons à ce qu'il soit nommé président de l'année, pour tous les comités...

**Des voix:** Oh, oh!

• (0950)

**M. John Weston:** Je présume que ce n'est qu'un autre élément de sa campagne.

[Français]

J'ai été frappé par le commentaire de M. Lévesque.

Qu'a-t-il?

C'était en 1977, il a dit aux anglophones qui craignaient les répercussions de la Loi 101, à juste titre, qu'ils n'avaient pas à s'en faire et que l'avenir de leur génération dépendait de leur fertilité. C'était sa réponse. Il a dit ça publiquement.

De plus, M. Rodgers a fait un commentaire comme quoi 50 p. 100 des anglophones étaient mariés à des francophones.

[Traduction]

Il y a peut-être deux feuilles de route en cours. L'initiative bureaucratique, gouvernementale, dont nous parlons, et puis le fait que les Canadiens apprécient vraiment notre bilinguisme. J'aimerais parler de la façon dont coïncident ces deux feuilles de route.

Mon expérience est celle d'un Britanno-Colombien dont les enfants sont allés à l'école d'immersion française. Ma famille a volontiers adopté l'idée du bilinguisme. D'ailleurs, comme nous en avons déjà parlé au comité, le bilinguisme amène les gens à apprendre d'autres langues et à mieux se préparer à être des citoyens

du monde plus compétents. Mes enfants ont ensuite appris le chinois et j'espère qu'ils continueront à apprendre. Le bilinguisme fait vraiment partie de nous. On pourrait dire que les mariages mixtes, simplement, soit le désir de s'assurer une descendance et d'apprendre l'autre langue, c'est ce qui fera de notre pays le modèle même de l'importance du bilinguisme.

Reste qu'il faut rémunérer les enseignants et les administrateurs. Les enseignants de mes enfants, à mon insu, je présume, ont reçu une part de ce 1,2 milliard de dollars. C'est un fait, je le sais. La plupart des Canadiens ne se rendent pas compte de ce qui se passe en coulisse. Voici ma question. Combien de temps cela durera-t-il? Est-ce pour toujours? Faut-il continuer d'investir autant d'argent, comme a dit mon collègue, 1,2 milliard de dollars, et est-ce quelque chose que nous continuerons de faire pour l'éternité, d'après vous? Où croyez-vous qu'à un moment donné, dans l'histoire du pays, le bilinguisme aura atteint un tel niveau...? Quelqu'un a dit que c'était comme manger de la poutine. Comment l'avez-vous dit? Avez-vous parlé d'

[Français]

« autotisme »?

**M. David D'Aoust:** J'ai parlé d'automatisme

**M. John Weston:** D'automatisme?

[Traduction]

**M. David D'Aoust:** Les gens qui réagissent en viennent à parler d'une certaine façon. Ce n'est pas tant qu'ils cherchent leurs mots...

**M. John Weston:** Il ne reste qu'environ trois minutes, je pense. Deux minutes?

Rapidement, commençons avec vous, Ingrid, puisque vous n'avez pas beaucoup parlé. Ce sera rapide.

Donnez-nous des réponses de 15 secondes. Quelle part provient de l'

[Français]

automatisme

[Traduction]

du canadianisme et quelle part provient de l'investissement de fonds gouvernementaux?

**Mme Ingrid Marini:** C'est une belle combinaison des deux, mais il faut reconnaître les possibilités et en faire la preuve. C'est une responsabilité du gouvernement fédéral puisque même si nous sommes bilingues...

[Français]

Je suis un exemple parfait: j'ai été élevée au Québec, j'ai étudié dans une école anglaise, dans un programme d'immersion intégrale, et je me considère maintenant comme faisant partie d'une communauté anglophone, même si je me débrouille assez bien en français.

[Traduction]

C'est notre richesse. C'est ce que nous avons et que nous pouvons apporter au Canada, grâce à nos racines québécoises...

**M. John Weston:** Bien, merci.

Gerald, une courte réponse?

**M. Gerald Cutting:** J'aimerais revenir à quelques termes qui sont essentiels à nos yeux. Parlons investissement, comme s'il s'agissait d'un modèle d'affaires. Dans quoi le gouvernement fédéral investit-il? Il investit dans une population qui doit devenir bilingue de manière que nous puissions être un modèle exportable.

Je crois donc qu'en matière d'investissement, une question clé, c'est celle du soutien aux programmes existants. Grâce à cela, on atteindra les objectifs de la feuille de route, on passera de la situation actuelle à celle qui est espérée. Ce destin espéré doit être très clair, toutefois, et je suis ravi d'entendre que le bilinguisme en fait partie. Cela fait partie de notre vision.

[Français]

**M. John Weston:** Comme on le sait, le budget n'a pas...

**M. Gerald Cutting:** Exactement. On pourrait s'expliquer dans une langue ou l'autre, facilement et clairement, et avoir une vision des choses, mais il faudrait d'abord que cette vision existe.

**M. John Weston:** Monsieur D'Aoust, pouvez-vous résumer votre vision?

**M. David D'Aoust:** La paix sociale au Québec dépend de notre capacité de rendre nos élèves bilingues, et cet état de choses va toujours continuer. Il ne faut jamais lâcher la patate.

[Traduction]

**M. John Weston:** Monsieur Childs ou monsieur Rodgers, une réponse?

**M. Guy Rodgers:** Je pense que l'article de *L'actualité* montre que nous sommes l'avant-garde. Les réactions à l'article ont presque toutes été favorables à la communauté anglophone, reconnaissant les efforts qu'elle a faits et son intégration. Cet investissement se fera-t-il à perpétuité? Peut-être pas, mais les 5 à 20 prochaines années seront critiques pour que nous soyons reconnus et acceptés au Québec. Nous sommes encore confrontés à de grandes barrières politiques et idéologiques. À court terme, ce soutien est essentiel à notre survie.

• (0955)

**M. John Weston:** J'ai hâte d'entendre parler de votre nouveau service de rencontres.

**M. Guy Rodgers:** Mon fils est actuellement amoureux d'une jeune Russe.

**Le président:** Madame Michaud.

**Mme Éloïse Michaud (Portneuf—Jacques-Cartier, NPD):** Merci.

Tout d'abord, je vous souhaite à tous la bienvenue et je vous remercie pour vos interventions.

[Français]

Vos commentaires m'intéressent beaucoup.

[Traduction]

Dans ma circonscription, il y a la petite collectivité de Shannon. C'est une communauté anglophone dynamique et mobilisée qui travaille probablement de près avec certains d'entre vous. Elle m'aide à mieux comprendre sa situation, un peu.

J'ai une question pour M. Rodgers et M. Childs. Vous avez parlé de l'importance du Fonds de développement culturel et de ses effets sur votre collectivité. Pourriez-vous nous dire comment cela vous a aidés?

**M. Guy Rodgers:** Avant le Fonds de développement culturel, il y avait le programme IPOLC-PICLO qui était très positif pour nous. C'était ce qu'il y avait de mieux pour les arts et la culture. Il était géré par le Conseil des arts mais ciblait les arts professionnels. Le Fonds de développement culturel investit dans le lien entre les arts et la communauté. Le projet actuel, faisant la promotion des arts en tournée dans les communautés, est très important. Il y a environ deux semaines, nous avons eu une excellente rencontre à Montréal avec les associations régionales et nous avons constaté toutes sortes de liens. Il y a de nombreuses façons d'intégrer les arts et la culture à la santé et à la situation des jeunes à risque; les écoles sont très importantes. Nous avons au Québec un programme de culture dans les écoles qui est bien financé et qui fonctionne très bien. Mais cela ne va pas si bien du côté anglophone. En fait, le ministère de l'Éducation nous a accordé des fonds pour que nous puissions bien cerner le problème. Le Fonds de développement culturel nous a permis, comme artistes professionnels, d'aller au-delà de nos préoccupations habituelles liées à la création, pour travailler avec les arts, la communauté et pour investir les sphères de l'éducation et de la santé. Cela a été extrêmement utile.

**Mme Éloïse Michaud:** Merci.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

**M. Charles Childs:** Je voulais ajouter que l'un des éléments cruciaux du projet de tournée, le projet ACCORD, c'est qu'il crée des liens entre des artistes professionnels de Montréal et ceux des communautés anglophones, tout en permettant aux artistes professionnels et aux artistes des régions d'avoir accès à un plus grand marché, qui comprend d'autres communautés que celles de Montréal.

**Mme Éloïse Michaud:** Comment cela se fait-il, concrètement, en régions rurales?

**M. Charles Childs:** L'une de nos activités, c'est d'encourager les associations communautaires à acquérir la capacité de présenter des artistes. Les artistes professionnels ou en émergence peuvent ainsi présenter leur travail, tout en profitant des liens qui s'établiront avec d'autres communautés, dans d'autres régions. C'est une façon de partager les artistes et les expériences.

**Mme Éloïse Michaud:** Ma prochaine question s'adresse plutôt à l'ACSAQ. Je suis fort préoccupée par la question de l'équité en matière de financement et on dirait qu'il n'y en a guère pour le milieu anglophone. Pourriez-vous nous parler un peu des différences que vous avez constatées entre les investissements dans les communautés francophones hors Québec et dans votre communauté?

**M. David D'Aoust:** Il n'y a pas de financement distinct pour que nous enseignions plus que le programme de base de français langue seconde. Ce n'est pas suffisant pour les parents qui s'en plaignent constamment.

[Français]

Ils nous talonnent constamment. Ils brassent la cage assez souvent. Ils veulent en obtenir davantage pour leurs enfants.

[Traduction]

Ils ne veulent pas que leurs enfants aient l'impression qu'il sera nécessaire de quitter la maison pour aller travailler à Toronto, Vancouver ou en Alberta, même s'il y a là de belles possibilités et même s'ils pourraient vouloir aller dans l'Ouest, un jour. Ils veulent que leurs enfants reviennent vivre dans leurs communautés. Autrement, ces communautés ne dureront pas. Nous n'avons pas les fonds pour ce que nous faisons. Il faut les trouver ici et là, dans nos budgets. L'Accord Canada-Québec est très utile pour cela.

Il y a ensuite toute la question de l'éducation spécialisée. Si vous avez des enfants qui ont besoin de services, pas de problème si vous êtes dans la région montréalaise. Mais en régions rurales, ces services n'existent pas. Il faut les faire venir d'ailleurs. Pour les commissions scolaires, c'est très difficile. Un exemple: les psychologues sont mieux rémunérés dans le secteur privé que ce que pourrait leur offrir une commission scolaire. Nous n'arrivons pas à les garder. Il faut pouvoir offrir des salaires équivalents. Pour cela, il faut trouver d'autres ressources.

Et de nos jours, quand on gère des écoles il faut savoir que le monde est dans la salle de classe. La classe n'est plus isolée. Il y a des excursions, des vidéoconférences, des tableaux blancs, des ordinateurs portatifs. Nos écoles ont beaucoup investi non seulement dans la mise en oeuvre de tous ces accessoires, mais aussi

• (1000)

[Français]

en ce qui a trait à la formation des professeurs. C'est très important et il n'y a pas 1 ¢ pour ça.

[Traduction]

Le gouvernement offre, d'ici l'année scolaire 2015-2016,

[Français]

l'enseignement intensif du français au niveau de la 6<sup>e</sup> année du primaire. On a posé la question: qu'y a-t-il pour nous? On offre l'immersion depuis fort longtemps et on est prêts à collaborer. On n'a rien entendu, pas un son. Il n'y a même pas 1 ¢ pour nous à ce jour.

**Mme Élane Michaud:** Oui.

[Traduction]

**M. David Birnbaum:** Au sujet de l'équité avec nos voisins francophones, précisons que c'est une question certes délicate mais importante. Comme d'autres groupes vous le diront, nous faisons partie d'une autre minorité linguistique nationale. Comme nous le disons dans notre mémoire, notre communauté a le luxe d'avoir de l'histoire, une masse critique à Montréal qui a construit des universités, des hôpitaux, etc. Mais précisons que pour chaque dollar consacré aux langues officielles, je n'ai pas les chiffres sous les yeux, mais je peux vous dire que nous n'avons pas nos 50 ¢. Sauf le respect que nous devons à nos

[Français]

collègues francophones partout au pays, on vous convie à la prudence, qui devrait être de mise. Il y a des questions très importantes en ce qui a trait à la répartition des fonds disponibles pour les deux minorités linguistiques.

[Traduction]

**Le président:** Merci beaucoup.

[Français]

Merci, madame Michaud.

[Traduction]

Monsieur Williamson, c'est à vous.

**M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC):** Merci, monsieur le président.

Nos discussions ce matin sont intéressantes. Je suis content que M. Bélanger ait parlé de cet article. Je l'ai lu et j'ai été étonné. J'ai étudié à l'Université McGill il y a une vingtaine d'années et j'ai l'impression que la communauté anglophone de Montréal a changé.

[Français]

Moi, je viens du Nouveau-Brunswick. J'ai un accent, mais je parle quand même assez bien.

[Traduction]

Alors qu'il y a 20 ans un jeune Montréalais parlait comme moi, je les écoute aujourd'hui et je constate qu'ils parlent comme vous, d'après moi. C'est tout un changement et je pense que les familles montréalaises ont compris que pour que leurs enfants restent à Montréal, ils doivent pouvoir parler les deux langues. Je suis ravi d'entendre qu'il y a au moins un peu de scepticisme au sujet de la validité du contenu de cet article.

Ma question s'adresse aux représentants de Townshippers. Il y a une chose qui me frappe dans ce que vous avez dit, par rapport à tout le reste, ce matin. Vous dites que vos communautés sont âgées, à faible revenu, dispersées et peu instruites. Pourriez-vous nous donner quelques explications? Est-ce que cela traduit, à votre avis, la réalité des Cantons de l'Est aujourd'hui, et à l'avenir?

**M. Gerald Cutting:** Je vais vous présenter un néologisme: appelons ça le milieu manquant. Dans les Cantons de l'Est, nous avons vu une migration constante de nos diplômés. Ce sont souvent des professionnels, d'une grande employabilité et d'une grande mobilité. Voici ce qui s'est produit. Ce groupe a immigré constamment, et ce sont les gens du « milieu » et il ne reste que les jeunes et les vieux. Les professionnels, qui forment aussi la classe moyenne, étant partis, on s'est retrouvé avec des étudiants qui avaient des problèmes à l'école. Ce sont ceux qui sont les plus susceptibles de décrocher, qui sont moins employables et qui souvent, doivent composer avec d'autres types de problèmes, comme les toxicomanies, les problèmes de santé, etc.

Pour régler nos problèmes et pour créer une société normale, sans ce milieu manquant, il faut encourager de plus en plus de jeunes à rester dans notre région. Et nous devons aussi inciter davantage de gens qui vivent au Canada à revenir vivre au Québec.

**Mme Ingrid Marini:** La migration.

**M. Gerald Cutting:** Pour cela, il faut des mécanismes durables, bien pensés et efficaces pour qu'à des moments critiques dans la vie des gens, ils aient ce sentiment d'appartenance à la communauté. Dans bien des petites villes et villages, il n'y a plus d'église, plus d'école, que reste-t-il?

• (1005)

**Mme Ingrid Marini:** Les perspectives d'avenir sont un problème avec lequel nous devons constamment composer. Beaucoup de jeunes ne savent pas pourquoi ils poursuivraient leurs études, pourquoi ils feraient des études supérieures, puisque ça ne servirait à rien, s'ils veulent rester dans leurs communautés. Certains de nos jeunes ne veulent pas partir, or, ce sont souvent les moins instruits.

Dans l'une des régions des Cantons, la Montérégie, nous travaillons de très près avec nos partenaires du secteur public, dans le domaine de la santé et de la protection de la jeunesse. Dans une région donnée, là où les anglophones représentent 20 p. 100 de la population, ils comptent pour plus de 50 p. 100 des dossiers des services de protection de la jeunesse. C'est énorme, et ça vous donne une bonne idée de notre réalité.

**M. John Williamson:** Voilà qui est intéressant. Pensez-vous que si vous créez des possibilités, ils en profiteront, où est-ce simplement un cas d'évolution démographique?

Corrigez-moi si j'ai tort, mais il y a eu beaucoup de changements dans les Cantons de l'Est et dans les soutiens qui y existent. Ce n'est plus vraiment la partie anglophone du Québec, comme autrefois. Est-ce que nous entretenons de vains espoirs? La situation a changé.

J'ai une grande circonscription rurale et on sent certes des pressions, dans certaines semblables à celles que vous décrivez, à la différence qu'il y a une relève. De nouvelles familles arrivent et la population croît. Il se trouve que c'est une population francophone, et qu'il n'y a pas d'exode. Comment contrer cela, comment faut-il contrer cela?

**Mme Ingrid Marini:** Comment contrer l'exode?

**M. John Williamson:** Comment veiller à restauration, au retour ou à la revitalisation de la communauté anglophone des Cantons? Ce n'est pas un exode à sens unique, les populations sont remplacées, que faire? D'autres familles arrivent, il semble mais il se trouve qu'elles sont...

**Mme Ingrid Marini:** Il faut montrer qu'il y a des perspectives d'avenir, qu'il y a des services et des structures. Il faut préserver la vitalité de nos institutions, pour attirer des gens de l'extérieur et pour les garder. Il faut montrer qu'on peut être bilingue, dans les Cantons de l'Est, et qu'on peut être anglophone dans les Cantons de l'Est.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Williamson et madame Marini.

Vous avez la parole, monsieur Harris.

**M. Dan Harris (Scarborough-Sud-Ouest, NPD):** Encore une fois, bienvenue à tous. À l'intention des gens des Cantons de l'Est, sachez que je comprends très bien vos problèmes. Ma mère était de Sherbrooke et mes grands-parents vivaient à Lac-Mégantic. J'ai passé beaucoup d'étés à Lac-Mégantic, il était très difficile d'y trouver quelqu'un qui parlait anglais. Évidemment, l'objectif était pour moi une immersion totale en français. Comme Franco-Ontarien de Toronto, ce n'était pas vraiment possible à la maison.

Et pour les commissions scolaires anglophones, je vois beaucoup de parallèles avec ce que vit la minorité francophone de Toronto. À l'époque, comme disent les gens des Cantons, nous étions une minorité, dans une minorité, dans une situation majoritaire. Nous

avons un petit nombre d'écoles françaises, au sein de la plus grande commission scolaire anglophone du Canada, au sein de la plus grande ville anglophone du Canada.

Pour le financement, le nôtre n'était pas équivalent à celui des écoles anglophones du même conseil scolaire. Quand enfin nous avons eu notre propre conseil scolaire, ça a été très positif et l'argent a commencé à arriver, et des choses ont pu changer pour le mieux.

Ce n'est pas facile. Dans les Cantons, si les jeunes gens très mobiles, notamment ceux qui sont instruits, n'ont pas de possibilités intéressantes chez eux, ils iront ailleurs. C'est malheureux, et c'est un autre défi.

Je vais passer à autre chose. Nous avons tantôt parlé d'équité. À presque tous les groupes francophones minoritaires, notre comité a posé des questions sur l'importance de Radio-Canada pour leurs communautés. Radio-Canada leur donne accès à une programmation en français. Les compressions budgétaires annoncées dans le budget de la semaine dernière seront assez importantes, pour la SRC.

Au Québec, il y a un peu plus d'émissions en anglais qu'il y a d'émissions en français dans le reste du Canada. J'aimerais que chaque groupe me parle de l'importance de la SRC pour la préservation des communautés anglophones minoritaires.

Commençons par le groupe représentant les arts.

• (1010)

**M. Guy Rodgers:** Évidemment, au Québec, la langue n'est pas le problème. Nos voisins du Sud nous inondent de produits en anglais. Le problème, ce n'est donc pas le manque de produits en anglais.

Ce qu'offre la SRC, c'est du contenu local. La radio de SRC fait un excellent travail pour ce qui est des nouvelles locales. Pour la télévision, c'est plus complexe. Il faut que ça vienne de Toronto. Il y a quelques mois, un long article de la *Gazette* parlait du fait qu'il n'y a pas eu d'émissions dramatiques produites à Montréal depuis 30 ans. C'est la ville la plus excitante, la plus intéressante du Canada pour beaucoup de gens. Pourquoi ne peut-on pas y produire une émission de télévision?

La radio de SRC fait un excellent travail et la télévision de SRC, malgré qu'elle soit dirigée de Toronto fait un meilleur travail que la plupart des télédiffuseurs privés.

**M. David D'Aoust:** Pour les communautés minoritaires du Québec, je pense que la radio de SRC est essentielle. En tant qu'auditeur de Radio-Canada et de SRC depuis deux ou trois ans... Je sais que beaucoup de gens en dépendent plus que jamais. On en arrive à un point où on veut entendre davantage de nouvelles de l'ensemble du pays; c'est ce qui nous unit.

Je sais qu'il y a eu des compressions de 10 millions de dollars pour la SRC — ou était-ce 10 milliards de dollars?

**M. Dan Harris:** C'est 10 p. 100.

**M. David D'Aoust:** Oh, c'est 10 p. 100, ou 115 millions de dollars.

C'est beaucoup d'argent, pour un service qui est offert dans les deux langues, partout au pays. Je voudrais qu'il en soit autrement, je voudrais que le gouvernement revienne sur sa décision. Je sais qu'avant l'adoption du budget, ils pourraient céder sur certaines de ces choses.

C'est mon message pour vous, monsieur le président. Désolé.

[Français]

Si on écoute la programmation en français à Radio-Canada, on constate que les programmes sont de qualité, les émissions sont bonnes. De plus en plus, je note que nos jeunes artistes sont mis en évidence. On a découvert qu'il existe chez les francophones du Québec tout un bassin de culture que l'on ne connaissait pas quand j'étais jeune. C'est beau de voir cela, c'est excitant.

[Traduction]

On voit que nos deux solitudes se rapprochent, parce qu'on entend souvent du français et de l'anglais dans les productions. Je sais qu'on ne peut pas voir cela à SRC, mais Belle et Bum est un bon exemple de rapprochement des francophones et des anglophones. Ce sont des artistes qui ont besoin d'être découverts pour qu'on les apprécie.

Ne permettez-pas la ruine de Radio-Canada.

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Boughen, vous avez la parole.

**M. Ray Boughen (Palliser, PCC):** Merci, monsieur le président et j'aimerais prendre le temps de remercier nos témoins de nous faire profiter de leur expérience.

Je regarde l'ordre du jour. Nous avons trois groupes ce matin et nous en avons vu d'autres, d'autres jours. Je ne sais plus combien nous en avons eus, mais ils sont nombreux. Je me demande s'il n'est pas temps de revoir les structures. En éducation, on a certainement changé des choses à cause de ce qui se produisait à l'extérieur de la salle de classe, ou à cause de la dissipation des jeunes, de leurs problèmes de comportement. Comme le disait le président, il a fallu engager des ressources, notamment des psychologues pour travailler avec des étudiants ayant des besoins spéciaux.

Quand on considère l'ensemble de la question linguistique, de l'anglais et du français, il me semble que nous avons des tas d'éléments différents. Ces éléments se touchent les uns les autres, avec parfois une interface, mais ils évoluent souvent de manière indépendante. Je me demande s'il n'est pas temps de revoir tout cela.

Par exemple, dans une école, il n'y a pas de mal à ce que l'administration municipale y soit. Il s'agit simplement de concevoir l'immeuble pour cela. Il n'y a pas de mal à ce qu'une école offre des programmes d'éducation aux adultes. C'est possible et il faut concevoir une salle de classe pour l'éducation aux adultes.

Dans notre examen de la Feuille de route, je me demande si l'heure ne serait pas venue pour les organismes de revoir leur propre fonctionnement, et de confirmer si ce qu'ils font est très bon, bon, ou doit être changé.

Qu'en pensez-vous, madame et messieurs?

• (1015)

**Mme Ingrid Marini:** À voir les grandes victoires que nous avons eues et les résultats positifs mesurables des dernières années, je dirais que cette perception n'est pas fondée: nous avons construit des réseaux, nous nous sommes servis des centres communautaires pour réunir divers intervenants, de divers groupes, pour nous donner la

possibilité de faire des échanges, de discuter et de voir les choses sous un autre angle.

Les structures qui ont été mises au point commencent tout juste à prendre de l'élan, grâce à la feuille de route précédente, et il y a beaucoup de potentiel pour la suite des choses. Plus on a d'occasions de consulter et de collaborer, meilleures seront nos chances d'évaluer et de mettre en oeuvre des pratiques exemplaires qui nous permettront de mieux choisir les voies à suivre à l'avenir. Il n'est pas toujours nécessaire de réinventer la roue. Nous pouvons tirer des leçons de l'expérience des autres, et ce ne sera possible que si nous travaillons au sein de ces réseaux et si nous discutons.

**M. Michael Chiasson:** Nos centres communautaires d'acquisition du savoir sont des exemples parfaits. Nous avons des centres communautaires d'acquisition du savoir qui offrent des services de santé sur place et l'éducation aux adultes de même que l'éducation au primaire. Nous avons des ingénieurs qui viennent aider nos enfants en science et en technologie; nous avons des musiciens et des artistes qui viennent travailler avec nos étudiants en arts, qui prennent part à certaines compétitions au niveau provincial ou régional. Nous avons tous ces gens qui se réunissent dans les centres communautaires d'acquisition du savoir. Ils sont vraiment précieux.

Avec l'équipement de vidéoconférence que nous avons sur place, nous pouvons communiquer avec d'autres régions. Nous avons souvent des ressources absolument précieuses qui nous viennent par vidéoconférence. Lorsque vous voyez un étudiant ou autre dire « Je comprends, j'ai finalement compris », et que vous allez à la collation des grades de cet étudiant l'année suivante, vous ressentez quelque chose d'incroyable. Ces centres communautaires d'acquisition du savoir donnent des résultats qu'on n'aurait jamais pu prévoir, mais qu'on voit de façon régulière maintenant.

**M. Charles Childs:** Je suis également d'accord. Ce qu'on a constaté dans notre domaine, c'est que sans les groupes communautaires, sans les gens des collectivités qui partagent leur expérience, leurs connaissances et leurs pratiques exemplaires... Il est absolument nécessaire pour nous de miser là-dessus.

Tout est une question de partenariat. Vous avez absolument raison: on ne peut y arriver seuls. Nous ne devrions pas tenter d'y arriver seuls, et ce n'est pas ce que nous faisons selon moi. C'est ce que nous avons appris, et je crois que la Feuille de route nous a certainement aidés à aller de l'avant à cet égard.

**M. David Birnbaum:** Je crois que la question porte sur les économies d'échelle, l'efficacité et ainsi de suite. À cet égard, nous continuons de croire tout ce que nous vous avons dit jusqu'à maintenant.

Les conseils scolaires du Québec offrent un exemple. Ils affichent un rapport d'environ 6 p. 100 entre les coûts administratifs et les services offerts directement aux élèves. Il n'y a pas une municipalité au Québec — et surtout pas l'ensemble — qui approche ce taux d'efficacité. Il n'y a pas un ministère gouvernemental qui est près de ce taux d'efficacité.

Alors, très respectueusement, nous rejetons toute allusion selon laquelle il y a un genre de tour de Babel bureaucratique qui met des bâtons dans les roues. Nous vous dirions que les mesures que vous prenez pour nous permettre de servir nos communautés de langue officielle minoritaire fonctionnent. Nous craignons que certaines des mesures de reddition de comptes qui visent à ce que nous utilisions l'argent de façon efficace puissent être compromises en l'absence d'une feuille de route à l'avenir, ou, comme on dit, dans des ententes de contribution plutôt que des ententes bilatérales, par lesquelles on pratique la surveillance dont vous avez besoin et on protège la participation de nos collectivités à la façon dont l'argent est dépensé.

**Le président:** D'accord. Merci beaucoup.

Je vais passer à Mme Boutin-Sweet.

[Français]

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD):** Merci, monsieur le président.

Merci, madame et messieurs.

Tout d'abord, j'aimerais faire un commentaire. Pour citer M. Rodgers, je viens d'un mariage stratégique.

**M. Guy Rodgers:** C'est excellent.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Mon nom est Boutin-Sweet. Sweet est le nom de mon mari.

**M. Guy Rodgers:** Vive la différence!

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Il est donc complètement *Sweet*. Pour ma part, je suis seulement à moitié *Sweet*.

**M. Yvon Godin:** Ah, ah! Parlez-en!

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Mes enfants ont fréquenté plusieurs écoles de votre commission scolaire.

• (1020)

**M. Michael Chiasson:** Ça devait être un bon choix.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Ça dépend, parfois oui, parfois non. Les écoles alternatives ont été des bons choix pour mes fils. Les écoles qui n'avaient pas nécessairement les meilleures réputations faisaient partie des meilleures écoles. Il faut donc faire attention.

Je vous parle d'environ six écoles différentes. Évidemment, je suis francophone et mon mari est anglophone. Je voulais que mes enfants soient le plus bilingues possible. Je suis tout à fait d'accord avec vous, vous avez besoin de plus de financement pour le bilinguisme. Je ne trouve pas qu'ils sont assez bilingues après avoir fréquenté ces écoles. Je suis l'une des parents qui brasse la cage. J'encourage le gouvernement à vous accorder plus de financement pour que vous puissiez rendre nos enfants encore plus bilingues. Cela aurait été utile, dans le cas de mes deux fils. Je vous encourage de ce côté.

Ma question s'adresse soit à Mme Marini, soit à M. Cutting. Monsieur Cutting, vous avez mentionné que vous avez aidé 21 jeunes adultes à acquérir de l'expérience et à réintégrer le marché du travail, grâce au financement de Service Canada et d'un programme de développement des compétences. Ça m'intrigue. J'aimerais avoir un peu plus d'information là-dessus, s'il vous plaît.

**M. Gerald Cutting:** Oui, allez-y.

**Mme Ingrid Marini:** Heureusement, dans la région de l'Estrie, on a de très bons rapports avec les agents qui travaillent à l'application des articles de la partie VII de la loi, afin de s'assurer que les communautés minoritaires linguistiques ont accès à ces programmes.

En collaboration avec eux, au cours des trois dernières années, on a eu accès à deux projets du programme Connexion compétences de

Service Canada. C'était spécifiquement pour aider les anglophones à réintégrer le marché du travail en développant des expertises et des expériences concrètes liées l'emploi.

Juste dans notre petite région, la région de Sherbrooke, on a fait deux projets de théâtre. On a donc intégré les arts et on a ainsi permis aux jeunes d'acquérir des compétences artistiques. Ce faisant, on leur a donné l'occasion d'apprendre d'autres métiers, qui pourront les aider à faire du marketing, et de développer leurs compétences pour leur permettre d'aller le plus loin possible.

Vingt-et-un jeunes ont franchi nos portes en ce qui a trait à ce programme, qui est issu de la Feuille de route. C'est en fait un programme sous-jacent. Par la suite, ces jeunes sont soit retournés à l'école ou ont trouvé un emploi. On reste en contact avec eux. Ce n'est qu'un exemple de la façon concrète dont on utilise les fonds, soit directement pour aider les membres de notre communauté.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Vous avez mentionné tout à l'heure qu'il n'y a pas plus de financement, mais qu'il y a plus de besoins, qu'une grande partie du financement allait à l'administration et qu'il y en avait moins pour les services.

Est-ce avec de tels programmes que vous pouvez réussir à offrir plus de services, ou comment vous faites pour offrir les services?

**Mme Ingrid Marini:** C'est un peu drôle que vous mentionniez ce point, car ce programme existe encore, sauf qu'on ne l'a pas renouvelé dans la dernière année. En effet, les détails administratifs pour gérer ce programme et les attentes du ministère par rapport aux rapports qu'on doit envoyer sont tellement atroces que le petit commis-comptable qui travaille à notre bureau a de la difficulté à suivre et à comprendre. C'est tellement exigeant en ce qui a trait aux responsabilités, qu'on a décidé de faire une petite pause cette année.

On va consulter la communauté pour savoir si c'est vraiment ce programme qui va nous aider le plus ou si on doit s'orienter vers d'autres types de programmes pour aider les jeunes en place. C'est tellement compliqué de gérer ce programme qu'on a décidé d'aller voir ailleurs cette année.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** Peut-être qu'un financement du volet administratif pourrait vous laisser un peu plus d'argent pour les services.

**Mme Ingrid Marini:** Absolument.

**Mme Marjolaine Boutin-Sweet:** À part cela, pour les services en général, comment faites-vous pour arriver, si ce n'est pas un programme particulier?

**Mme Ingrid Marini:** Les bénévoles, les bénévoles! On ne pourrait rien faire si on n'avait pas nos bénévoles. On a des gens extraordinaires. M. Cutting en est un bon exemple. Je pense qu'il doit travailler de 20 à 25 heures par semaine en tant que bénévole pour soutenir l'association, ce serait-ce que pour venir ici cette semaine, entrer au bureau, faire les rapports, aller parler avec les gens des paliers municipal, provincial, fédéral.

Sans ces bénévoles, on ne pourrait soutenir aucune de nos initiatives. On rend beaucoup de services grâce à *Information and Referral*, *the legal hotline*, *the Income Tax Clinic*. Des comptables viennent à nos bureaux pour offrir des séances de formation sur la façon remplir les déclarations de revenu.

Grâce à ces bénévoles, on est capables d'offrir les services. Ce n'est pas grâce à une augmentation de fonds; c'est grâce à une augmentation de la mobilisation de notre communauté. Voilà ce qui permet de redonner à la communauté.

On a aussi d'excellents rapports avec des écoles de notre région et on bénéficie de l'expertise de stagiaires. À n'importe quel mois de l'année, il y a de un à quatre stagiaires en même temps dans notre édifice. Voilà pourquoi on est capables d'augmenter la prestation des services.

• (1025)

**Le président:** Merci.

[Traduction]

Monsieur Richards.

**M. Blake Richards (Wild Rose, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous ceux qui sont ici aujourd'hui. Nous constatons qu'il y a toute une série d'opinions et divers points de vue, et nous en sommes très reconnaissants.

J'aimerais commencer par la Townshippers' Association, et s'il y a du temps, j'aurai quelques questions pour l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec également.

Je dois être honnête. Je ne comprends toujours pas clairement ce qu'est et ce que fait la Townshippers' Association. J'ai écouté votre exposé et je comprends certains des programmes que vous offrez et une partie du financement que vous recevez. Je suis d'Alberta, et pour l'instant, je crois qu'il s'agit d'une combinaison entre ce qu'on appelle une association communautaire et, dans la ville d'où je viens, des liens communautaires qui mettent en commun divers types de programmes pour ceux qui auraient besoin d'aide d'une façon ou d'une autre, qu'il s'agisse de logements ou de programmes.

Ai-je raison? Est-ce une description exacte des activités de votre association?

**Mme Ingrid Marini:** Nous sommes un organisme communautaire régional qui élabore des programmes pour maintenir et développer la communauté anglophone, mais dans tous les secteurs. Nous élaborons des projets pour appuyer la communauté, pour l'aider à avoir accès à de l'information dans les domaines de l'art et de la culture, de la santé et des services sociaux, de l'éducation, des jeunes, des personnes âgées. Peu importe les besoins, voilà comment nous aidons la communauté à l'échelle régionale.

**M. Blake Richards:** D'accord. Je voulais m'assurer d'avoir bien compris.

Vous avez parlé de financement gouvernemental et avez discuté de quelques programmes du gouvernement fédéral auxquels vous avez recours, mais je tente de comprendre comment votre organisme est financé.

Vous recevez évidemment un certain financement du gouvernement fédéral. Pouvez-vous nous dire combien vous recevez en financement du gouvernement fédéral et quel pourcentage de votre budget ce financement représente?

**Mme Ingrid Marini:** Environ 50 à 60 p. 100 de notre budget annuel proviennent du financement fédéral. Le financement de base provient de Patrimoine canadien. Nous recevons aussi du financement de Santé Canada par l'intermédiaire de McGill pour le programme de maintien en poste et de recrutement, et le Réseau communautaire de santé et de services sociaux finance nos initiatives en matière de santé et de services sociaux également.

Nous avons d'autres projets régionaux qui sont financés par l'intermédiaire du gouvernement provincial ou des gouvernements régionaux locaux, comme la

[Français]

Conférence régionale des élus

[Traduction]

ou les MRC, qui sont d'autres structures à un niveau encore plus régional. Si on considère qu'il y a environ sept MRC sur notre territoire, il serait atroce du point de vue administratif d'avoir à approcher chacune de ces MRC pour obtenir des petits montants pour réaliser quelque chose.

Le financement est divisé approximativement de cette façon.

**M. Blake Richards:** Donc 50 à 60 p. 100 de votre budget proviennent de financement fédéral. Vous avez dit que vous receviez aussi un certain financement provincial et un certain financement local des diverses régions municipales...

**Mme Ingrid Marini:** Et de partenaires. Oui.

**M. Blake Richards:** Quel pourcentage de votre financement provient du gouvernement provincial et quel pourcentage provient des municipalités?

**Mme Ingrid Marini:** Selon l'année et le programme que nous réussissons à obtenir, je dirais qu'environ 60 p. 100 du financement provient du fédéral, 30 p. 100 du provincial et 10 p. 100 du niveau local/régional.

**M. Blake Richards:** Il n'y a aucune autre source de financement. Vous n'avez pas de partenaires du secteur privé. Vous ne faites pas de collectes de fonds.

**Mme Ingrid Marini:** C'est très minimal. Il faut le faire évidemment parce que nous avons des responsabilités de contribution provenant de notre organisme pour être en mesure d'accéder à d'autres fonds. Nous recevons plus souvent des contributions en nature de partenaires pour appuyer le travail que nous faisons dans le cadre de l'autre programme.

Nous avons des frais d'adhésion, et nous espérons générer environ 10 000 \$ par année sur un budget de 800 000 \$. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir davantage au cours des dernières années. Les contributions et les dons représentent environ le même montant.

**M. Blake Richards:** On dirait certainement que vous créez des programmes qui sont précieux à votre communauté. Je tente simplement de comprendre pourquoi il n'y a pas de capacité de collectes de fonds ou d'interventions de partenaires du secteur privé. Je tente de comprendre pourquoi.

**Mme Ingrid Marini:** Nous faisons de notre mieux. Nous avons parlé rapidement de la SRC qui est un de nos partenaires importants. Sa contribution en nature annuellement atteint environ 45 000 \$ à 50 000 \$ de publicité ajoutée, d'informations et d'accès, etc., grâce à sa programmation.

Nous faisons notre possible. Nous faisons de la sollicitation, mais nous ne sommes pas les seuls. Nous travaillons à développer de petits projets, par exemple, avec les centres communautaires d'acquisition du savoir. Nous obtenons de l'argent, mais l'argent va directement aux projets de collaboration avec le centre communautaire d'acquisition du savoir au lieu d'être versé directement à notre association.

• (1030)

**Le président:** Bien. Merci beaucoup, monsieur Richards et madame Marini.

Je remercie nos témoins des trois organisations anglophones du Québec d'avoir comparu. Votre témoignage est précieux et édifiant.

Nous allons suspendre la séance brièvement, le temps que nos témoins nous quittent, puis nous reprendrons à huis clos, pour discuter des grandes lignes de notre ébauche de rapport.

*[La séance se poursuit à huis clos.]*

---





**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>